



Suivi environnemental post implantation d'éoliennes du parc éolien du Houssa, commune de Ruffiac (Morbihan 56)

RENNES (siège social)
Parc d'activités d'Apigné
1 rue des Cormiers - BP 95101
35651 LE RHEU Cedex
Tél : 02 99 14 55 70
Fax : 02 99 14 55 67
rennes@ouestam.fr

NANTES
5 BD Ampère
Bâtiment C
44470 Carquefou
Tel : 02 40 94 92 40
nantes@ouestam.fr

Rapport de l'étude environnementale

2022
Code. affaire : 22-0035
Resp. étude : Brice Normand


L'intelligence collective au service des territoires

Ce document a été réalisé par :

Brice Normand – écologue

Christophe Billoin – technicien faune

Loïc Bellion – chiroptérologue

Laurie Hubert – technicienne faune

Sommaire

INTRODUCTION	5
1 PREAMBULE.....	5
2 LOCALISATION DU PARC.....	6
METHODOLOGIE	7
3 HABITATS	7
4 SUIVIS DE L'ACTIVITE DES CHIROPTERES	7
4.1 TRAVAIL DE TERRAIN	7
4.2 TRAITEMENT DES DONNEES.....	7
4.3 REFERENTIEL D'ACTIVITE EN NACELLE – OUEST AM'	8
4.4 LIMITES DE LA METHODE	9
4.4.1 <i>Site et protocole.</i>	9
4.4.2 <i>Espèces et méthode acoustique</i>	9
5 SUIVI DE LA MORTALITE	10
5.1 PROSPECTIONS DE TERRAIN.....	10
5.2 COEFFICIENTS DE CORRECTION	11
5.2.1 <i>Prospectabilité et détectabilité.</i>	11
5.2.2 <i>Tests d'efficacité et de persistance.</i>	12
5.3 METHODE DE TRAITEMENT DES DONNEES	13
6 ANALYSE DE LA SENSIBILITE DES ESPECES	14
6.1 CHIROPTERES.....	14
6.1.1 <i>Niveau de patrimonialité.</i>	14
6.1.2 <i>Niveau de sensibilité aux éoliennes</i>	15
6.1.3 <i>Niveau de vulnérabilité.</i>	16
6.2 OISEAUX.....	16
6.2.1 <i>Niveau de patrimonialité.</i>	16
6.2.2 <i>Niveau de sensibilité aux éoliennes</i>	18
6.2.3 <i>Niveau de vulnérabilité.</i>	19
7 COMPARAISON AVEC LES SUIVIS DE MORTALITE DES PARCS DE LA REGION ET SEUIL DE SIGNIFICATIVITE.....	20
8 METHODE DE CALIBRAGE DES MESURES CORRECTIVES	22
9 RAPPEL DES CONCLUSIONS DES SUIVIS PRECEDENTS.....	23
RESULTATS.....	26
10 HABITATS DANS UN RAYON DE 300M (PHOTOINTERPRETATION)	26
11 ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX	28
12 RESULTATS DES TESTS	30
12.1 TESTS D'EFFICACITE ET DE PERSISTANCE	30
12.2 PROSPECTABILITE ET DETECTABILITE	31
13 CHIROPTERES	32
13.1 SUIVI D'ACTIVITE CHIROPTEROLOGIQUE.....	32
13.1.1 <i>Espèces recensées sur le site et activité.</i>	32
13.1.2 <i>Analyse de l'activité sur l'ensemble du suivi.</i>	33

13.1.3	<i>Corrélation de l'activité avec la vitesse de vent</i>	39
13.1.4	<i>Corrélation de l'activité avec la température</i>	39
13.2	MORTALITE.....	40
13.2.1	<i>Espèces concernées</i>	41
13.2.2	<i>Causes de la mortalité</i>	42
13.2.3	<i>Statuts des espèces impactées</i>	43
13.3	ESTIMATION DE LA MORTALITE	43
13.4	MISE EN LIEN DE L'ACTIVITE ET DE LA MORTALITE.....	44
14	AVIFAUNE	45
14.1	MORTALITE.....	45
14.2	CAUSES DE LA MORTALITE.....	47
14.3	STATUTS DES ESPECES IMPACTEES	48
14.4	ESTIMATION DE LA MORTALITE	48
15	COMPARAISON AVEC LES SUIVIS DE MORTALITE DES PARCS DE BRETAGNE	50
15.1	CHIROPTERES	50
15.2	AVIFAUNE.....	50
CONCLUSION.....		53
TABLE DES FIGURES		54
TABLE DES TABLEAUX		56
ANNEXES		58
ANNEXE 1 : TABLEAU DE PROSPECTABILITE ET DETECTABILITE		58
ANNEXE 2 : TABLEAU DE MORTALITE DES CHAUVES-SOURIS EN EUROPE _ TOBIAS DÜRR.....		62
ANNEXE 3 : TABLEAU DE MORTALITE DES OISEAUX EN EUROPE – TOBIAS DÜRR		62
ANNEXE 4 : FICHES DE SUIVI DE MORTALITE DES CHAUVES-SOURIS		63
ANNEXE 5 : FICHES DE SUIVI DE MORTALITE DES OISEAUX.....		66

INTRODUCTION

1 PREAMBULE

A la demande de la société **Elicio**, un suivi environnemental du parc en exploitation du Houssa sur la commune de Ruffiac dans le département du Morbihan, a été confié au bureau d'études OUEST AM' sur les périodes de **mai à novembre 2022**.

Tableau 1: parc éolien du Houssa

Commune(s)	Parc éolien	Mise en service	Phase du suivi	Éoliennes	Modèle	Hauteur du moyeu	Diamètre du rotor
Ruffiac	Le Houssa	12/2017	n+4	HE1, HE2, HE3, HE4	Vestas V100	95 m	100 m

Le suivi environnemental est composé de quatre parties :

- ✓ suivi de la mortalité des chauves-souris et des oiseaux,
- ✓ suivi comportemental des chauves-souris effectué par l'intermédiaire d'un enregistrement continu en nacelle,
- ✓ comparaison des données de mortalité avec la synthèse réalisée par Ouest Am' sur les données de mortalités disponibles entre 2011 et 2021 sur tous les parcs suivis de Bretagne,
- ✓ comparaison des niveaux d'activité des chiroptères en nacelle au référentiel créé par Ouest Am'.

Notre proposition respecte les documents de référence suivants :

- ✓ arrêté du 22 juin 2020 modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement,
- ✓ arrêté du 26 août 2011 concernant les installations classées ICPE (et notamment l'article 12),
- ✓ protocole des suivis environnementaux de parcs éoliens terrestres MEDDE – avril 2018

2 LOCALISATION DU PARC

Le parc du **Houssa** est situé au sud de la ville de **Ruffiac**, dans le département du Morbihan (56) en Bretagne.

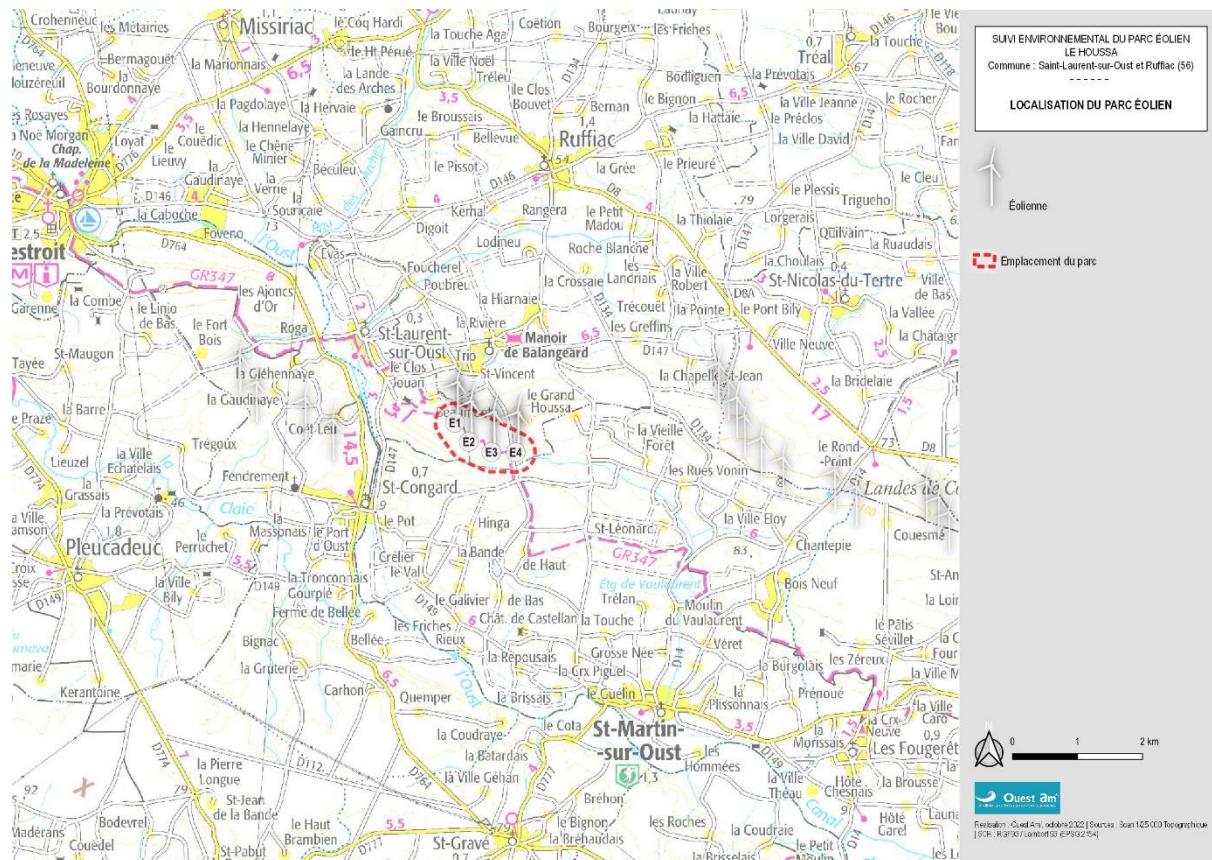


Figure 1 : carte de localisation du parc du Houssa

METHODOLOGIE

3 HABITATS

L'aire d'étude pour l'identification ou la caractérisation des communautés végétales et des habitats (typologie Corine Land Cover et BD Topo) comprend les parcelles situées dans un rayon de 300 mètres autour des éoliennes. Il s'agit d'un travail de photo-interprétation des photographies aériennes les plus récentes.

4 SUIVIS DE L'ACTIVITE DES CHIROPTERES

4.1 TRAVAIL DE TERRAIN

Le suivi de l'activité des chiroptères a été réalisé durant toute la durée de prospection par l'intermédiaire d'un enregistreur continu en nacelle : le GSM-Batcorder. Il couvre la période de suivi de mortalité, c'est-à-dire la période **de mai à novembre**.

Le dispositif comprend :

- ✓ 1 GSM-Batcorder
- ✓ 1 disque microphone
- ✓ 1 batterie plomb
- ✓ 1 chargeur/connecteur alimentation
- ✓ des fixations

Ce dernier a été installé sur l'éolienne **E1** du parc du Houssa le **22 février** avec les réglages suivants :

- Quality : 20
- Threshold : -36dB
- Posttrigger : 800ms
- Cut off frequency : 14kHz
- Noise filter : on
- Horaires : 1 heure avant la tombée de la nuit jusqu'à 1 heure après le lever du jour

4.2 TRAITEMENT DES DONNEES

Le GSM Batcorder enregistre les sons sur des cartes SD par séquence.

Les fichiers ont été décompressés et analysés avec les logiciels du système Batcorder, BCAdmin 4®.

Une vérification manuelle doit alors être faite à l'aide de logiciels de visualisation des sonagrammes tels que Batsound®, Kaleidoscope® ou bcAnalyze3® light. Cette seconde détermination des espèces permet d'éliminer les éventuelles erreurs du logiciel. Elle est fondée sur les connaissances actuelles

(Barataud M. 2015 – Ecologie acoustique des Chiroptères d’Europe, identification des espèces, études de leurs habitats et comportements de chasse. 3^e éd. Biotope, Mèze ; Muséum national d’Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité), 344p.).

Tous les fichiers relatifs à la présence de chiroptères enregistrés sont vérifiés manuellement. Les fichiers considérés comme « sons parasites » par le logiciel de traitement automatique sont vérifiés systématiquement si leur volume est faible, s'il est trop important un échantillonnage d'au moins 80% est analysé.

A partir de ces déterminations, on obtient des données d'activité mesurées en secondes cumulées, permettant une analyse de l'activité plus précise et pouvant être réutilisées pour d'éventuelles comparaisons ultérieures.

4.3 REFERENTIEL D'ACTIVITE EN NACELLE – OUEST AM'

Ouest Am' a créé en 2022, un référentiel d'activité des chiroptères en nacelle à partir des données acoustiques prétraitées d'enregistreurs acoustiques de type GSM-Batcorder. Au total, ce sont 44 sites (dont 25 en Pays de la Loire et 12 en Bretagne, les autres en Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire) qui ont fait l'objet de pose d'enregistreurs entre 2020 et 2021 de mars à octobre (la plupart de mai à octobre) dans l'ouest de la France par notre bureau d'études. Les données acoustiques sont prédéterminées par le logiciel BCadmin puis analysées manuellement (100% des données), mises en forme et exportées via ce logiciel.

Ces fichiers contiennent la durée d'activité sonore des chiroptères enregistrée par les appareils, ainsi que l'espèce identifiée par les écologues. **L'activité est ici exprimée en secondes cumulées** et est évaluée pour les différentes espèces puis calculée par nuit et par région. Les mêmes calculs sont réalisés toutes espèces confondues, ainsi que par guilde en fonction de la hauteur de vol de chaque espèce. Les espèces retenues ont toutes déjà été enregistrées en altitude (nacelle ou mât) dans l'ouest de la France. Les guildes sont composées des espèces suivantes :

- **Espèces de vol haut** : Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle de Nathusius, Grande Noctule, Sérotine de Nilsson, Vespaère de Savi, Vespertilion bicolore.
- **Espèces de vol intermédiaire** : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle pygmée, Minioptère de Schreibers, Sérotine commune.
- **Espèces de vol bas** : Oreillard gris, Oreillard roux, Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Murin de Daubenton

Une fois la durée totale d'activité et le nombre de contacts obtenus, les paramètres suivants sont calculés par espèce, par groupe et toutes espèces confondues afin de réaliser un référentiel d'activité :

- Le nombre de nuits d'enregistrement
- La durée totale d'activité
- Le nombre de parcs éoliens pour lesquels l'activité a été enregistrée
- La durée minimale d'activité enregistrée par nuit
- Le quantile 10% de la durée totale d'activité par nuit
- Le quantile 20% de la durée totale d'activité par nuit
- Le quantile 30% de la durée totale d'activité par nuit
- La médiane de la durée totale d'activité par nuit
- Le quantile 75% de la durée totale d'activité par nuit

- Le quantile 99% de la durée totale d'activité par nuit

Sont retenues pour l'établissement du référentiel, uniquement les espèces pour lesquelles l'activité est suffisante ou dont les cas de mortalité sont notés régulièrement.

Ainsi différentes classes permettent de définir des niveaux d'activité **de très faible à très fort** :

Tableau 2: classes d'activité des chiroptères en nacelle en fonction des quantiles

très faible	faible	faible à modéré	modéré	modéré à fort	fort	très fort		
< q10	q10	q20	q20	q30	q30 mediane	mediane q75	q75 q99	> q99

Les valeurs correspondent à une **moyenne d'activité par nuit**.

On effectue une moyenne d'activité par espèce et par nuit avec les données de la présente étude afin de la comparer avec le référentiel.

Seules les nuits avec présence acoustique de chiroptères sont utilisées pour effectuer ce calcul. Dans le cas de la présente étude, seules les **données de Bretagne** sont utilisées pour un référentiel plus précis.

4.4 LIMITES DE LA METHODE

4.4.1 SITE ET PROTOCOLE

Le suivi acoustique est réalisé sur la base d'un seul enregistreur, conformément au protocole national d'avril 2018. Les données sont donc extrapolées à l'échelle du parc. Cette configuration permet cependant de capter des signaux de transit lorsque les éoliennes se situent sur des trajectoires de migration. Il est important de noter que les signaux de transit sont beaucoup moins nombreux (les chiroptères les utilisant peu afin de limiter les dépenses d'énergie) et plus espacés dans le temps. Il est donc plus difficile de les capturer. De plus, il est fortement probable qu'une partie des migrations ou des phases de transit se fassent en silence lorsque les individus utilisent les mêmes trajectoires.

4.4.2 ESPECES ET METHODE ACOUSTIQUE

Il est difficile de détecter des espèces émettant des signaux à faible intensité, de courte durée et/ou dans des fréquences ne portant qu'à faible distance. C'est par exemple le cas pour les Rhinolophes, et les petites espèces de Murins (BARATAUD, 2012). *A contrario*, certaines espèces émettent des signaux plus longs et dans des fréquences détectables à longues distances, c'est le cas des noctules par exemple.

5 SUIVI DE LA MORTALITE

5.1 PROSPECTIONS DE TERRAIN

La mission a consisté à prospector à pied les alentours immédiats des éoliennes selon un quadrillage inclus dans un carré de **100 mètres de côté autour de chaque éolienne** (soit 1 hectare par éolienne) grâce à des points de repères visuels. Les transects au sein de ce quadrillage sont espacés de 5 à 10 mètres en fonction des contraintes liées au terrain et à la végétation. Ce quadrillage permet une prospection rigoureuse à raison de 45 minutes environ par éolienne (pouvant varier de 30 minutes à 1 heure selon les contraintes liées à la végétation et à la visibilité).

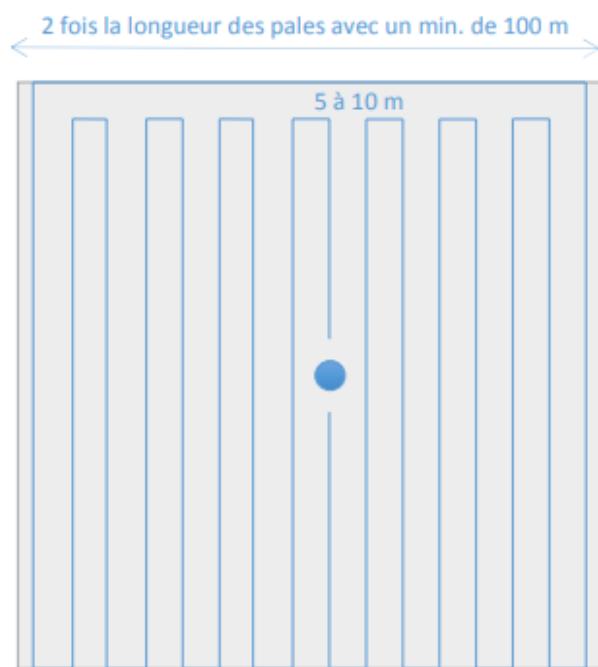


Figure 2 : schéma de prospection sous les éoliennes

Ce quadrillage d'un hectare par éolienne ainsi matérialisé permet une prospection rigoureuse et standardisée conçue à l'origine pour les oiseaux mais parfaitement transposable aux chauves-souris.

Lorsque toute la surface n'est pas accessible (végétation trop haute, haies et boisements, travaux agricoles en cours ...) l'observateur note la surface qu'il a pu prospecter, afin d'appliquer ensuite un facteur de correction.

Les passages sont réalisés une fois par semaine, en respectant si possible un intervalle de 7 jours, conformément au protocole national de suivi.

Tableau 3: fréquence de prospection par mois

Le Houssa	2022							
	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	total
	3	4	4	4	5	4	2	26

Le suivi de mortalité a été réalisé **du 18 mai au 9 novembre 2022**. Au total, **26 passages** de prospection pour la mortalité avifaune et chiroptères ont été réalisés durant ce suivi.

Les résultats sont notés sur une fiche de terrain avec les informations suivantes :

- ✓ l'identification de l'espèce (si possible),
- ✓ l'état apparent du cadavre (description précise),
- ✓ la localisation précise de la découverte (éolienne concernée, emplacement par rapport à celle-ci, coordonnées GPS),
- ✓ la surface prospectée et la détectabilité de celle-ci,
- ✓ les conditions météorologiques.

Chaque observation s'accompagne de photos.

L'identification des espèces se fait :

- ✓ de visu sur le terrain, pour les oiseaux peu dégradés,
- ✓ avec un examen plus précis des plumes (si nécessaire pour les oiseaux en état de décomposition avancée),
- ✓ pour les chauves-souris, par analyse biométrique, examen des organes génitaux, de la dentition et de la forme des tragus.

5.2 COEFFICIENTS DE CORRECTION

5.2.1 PROSPECTABILITE ET DETECTABILITE

Pour estimer le taux de mortalité des oiseaux et des chiroptères, 5 valeurs sont requises :

- ✓ le nombre de carcasses trouvées aux alentours des éoliennes ;
- ✓ la persistance moyenne des carcasses (en jours) ;
- ✓ l'efficacité des observateurs à détecter des carcasses (en %) ;
- ✓ la proportion de la parcelle inventoriée (en %) ;
- ✓ la détectabilité des cadavres en fonction de la végétation (en %).

La prospectabilité du carré autour de chaque éolienne se rapporte à la possibilité pour l'observateur d'inspecter ou non l'intégralité de la surface de ce carré. Ainsi, l'occupation du sol peut présenter par exemple un fourré impénétrable sur 10% de la surface du carré, qui reste ainsi non prospecté, alors que des cadavres de chauves-souris peuvent néanmoins s'y trouver.

Le niveau de prospectabilité du parc est évalué selon le barème suivant :

Tableau 4 : classes de niveau de prospectabilité

Surface moyenne prospectée	Niveau de prospectabilité
De 80 à 100 %	Très bon
De 60 à 80%	Bon
De 40 à 60%	Moyen
De 20 à 40%	Mauvais
De 0 à 20%	Très mauvais

La détectabilité est liée aux difficultés plus ou moins grandes que rencontre l'observateur en fonction de l'état de la végétation sous l'éolienne, et de son évolution en cours d'étude. Un carré peut être

occupé en partie par une culture de maïs dont les rangées sont pénétrables et donc prospectables, mais dont la hauteur et le recouvrement, de plus en plus conséquents au fur et à mesure de l'avancement de la saison, rendent difficiles, voire quasi impossibles, les découvertes de cadavres. C'est aussi le cas des céréales à paille ou du ray-grass lorsque la végétation est haute et dense. La zone est alors « prospectable » sans que la détectabilité des cadavres y soit pour autant complète.

De cette manière, pour chaque passage, un tableau (annexe 1) est renseigné avec la prospectabilité sous chaque éolienne et la détectabilité qui est indiquée par un niveau de couverture végétale :

- ✓ niveau D1 : sol nu (sols labourés, plateformes, ...),
- ✓ niveau D2 : végétation basse et peu dense (pâturages, prairies fauchées, ...),
- ✓ niveau D3 : végétation haute ou dense.



Figure 3 : photographies d'exemples de prospectabilité avec des détectabilités différentes (hors site)

5.2.2 TESTS D'EFFICACITE ET DE PERSISTANCE

Les coefficients correcteurs (test d'efficacité et persistance) ont été établis lors de deux phases de tests en fin de printemps et en automne.

L'**efficacité de recherche**, calculée en comparant le nombre de cadavres retrouvés à celui des cadavres préalablement déposés sous l'éolienne, est lié à la performance visuelle de l'observateur. Le test est fait sous une ou deux éoliennes représentatives des habitats observés (avec les différentes hauteurs de végétation possible) sur l'ensemble du parc.

La **persistance** est liée à la présence de charognards (corvidés, mustélidés, renards, insectes nécrophores ...). Pour l'établir, il faut récupérer, hors site d'étude, des cadavres de souris ou oiseaux de petite taille avant de les déposer dans les carrés de recherche sous les éoliennes. La persistance est suivie par des passages répétés, le lendemain du jour de dispersion, puis 2 fois par semaines jusqu'à disparition des cadavres ou après une période de 14 jours. La persistance moyenne des cadavres sur le parc est égale à la moyenne du nombre de jours avant la disparition de chacun des poussins déposés pour le test.

5.3 METHODE DE TRAITEMENT DES DONNEES

Les estimateurs de mortalité sont des formules reposant sur des hypothèses de modélisation de la mortalité, plus ou moins simplifiées. A ce jour, aucun modèle n'a été défini comme plus efficace que les autres. L'utilisation de ces trois formules, sert à homogénéiser les résultats entre les études en demandant ces données pour toutes les analyses.

Tableau 5 : formules d'estimation de la mortalité

<p>Formule d'Erickson :</p> $N = \frac{I * (Na - Nb)}{t * d} * A$	<p>Avec :</p> <p>N : le nombre de cadavre total estimé</p> <p>Na : le nombre total d'individus trouvés morts</p> <p>Nb : le nombre d'individus tués par autre chose que les éoliennes</p> <p>A : le coefficient correcteur surfacique $\sum \left(\frac{\text{cadavre/prospectabilité}}{\text{nombre total de cadavres}} \right)$</p>
<p>Formule de Jones :</p> $N = \frac{Na - Nb}{d * p * e} * A$	<p>t : la durée moyenne de persistance des cadavres (en jour)</p> <p>d : le taux de découverte, variable en fonction du couvert végétal</p> <p>I : la durée de l'intervalle entre les passages (en jours)</p> <p>e : le coefficient correcteur de l'intervalle équivalent à $\frac{\text{MIN}(I:t)}{I}$</p>
<p>Formule de Huso :</p> $N = \frac{Na - Nb}{d * p * e} * A$	<p>p : le taux de persistance, qui est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - p (pour Huso) : $t * \frac{1 - \exp(-\frac{I}{t})}{I}$ - p (pour Jones) : $\exp(-0.5 * \left(\frac{I}{t}\right))$

L'utilisation de ces formules peut donner, sous certaines conditions, des résultats aberrants. La formule de Jones calcule le taux de persistance en utilisant une exponentielle inverse, ce qui donne des surestimations de mortalité lorsque la persistance est faible. Le calcul du taux de persistance de la formule de Huso atténue ce problème, mais sans le résoudre totalement. La formule d'Erickson ne prend pas en compte ce taux de persistance.

6 ANALYSE DE LA SENSIBILITE DES ESPECES

6.1 CHIROPTERES

La méthode employée est basée sur le document « Guide de préconisation pour la prise en compte des enjeux chiroptérologiques et avifaunistiques dans les projets éoliens - Région Hauts-de-France » (DREAL Hauts-de-France, septembre 2017 ; cité ci-après sous la dénomination « Guide de préconisation HdF ») et adapté à la Région Bretagne par Ouest Am'.

6.1.1 NIVEAU DE PATRIMONIALITE

Les listes de chiroptères à prendre en compte dans les études d'impact et les suivis de parcs éoliens ainsi que les niveaux de risque (=vulnérabilité) pour chaque espèce ont été pilotés par l'OEB puis validées par le CSRPN en juin 2015.

Les espèces patrimoniales et non patrimoniales sont identifiées selon leur statut de conservation régional et national. La méthodologie prend également en compte la **responsabilité biologique de la région** pour la conservation de chacune des espèces (IUCN 2015*, 2017**, OEB et CSRPN 2015). Pour chaque espèce, soulignons que c'est le statut de conservation le plus fort de ces trois listes qui est retenu.

Ainsi, une espèce est caractérisée de patrimoniale ou non selon les critères suivants :

- ✓ **Espèce patrimoniale** : toutes les espèces avec le ou les statuts de conservation NT, VU, EN, CR ou inscrite en Annexe 2 de la Directive Habitats Faune Flore (DHFF). Niveaux de patrimonialité modéré, fort et très fort.
- ✓ **Espèce non patrimoniale** : toutes les espèces ayant le ou les statuts de conservation DD, NA, NE et LC. Niveaux de patrimonialité non évaluables et faible.

Par la suite, un indice de conservation est ainsi attribué à chacune des espèces selon son niveau de patrimonialité lié au statut de conservation :

- Espèce non protégée (aucune espèce de chiroptères) = absence d'enjeu = indice 0,
- DD, NA, NE = Non évaluables = indice 1,
- LC = Faible = indice 2,
- NT et espèces inscrites en Annexe 2 de la DHFF = Modéré = indice 3,
- VU = forte = indice 4,
- CR, EN et RE, = très forte = indice 5.

Tableau 6 : patrimonialité et indice de conservation des chiroptères

Statut de conservation	Espèce non protégée	DD, NA, NE*	LC*	NT* et espèce inscrite en Annexe 2 DHFF	VU*	CR, EN et RE*
Niveau de patrimonialité	Absence d'enjeu	Non évaluable	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Indice de conservation	0	1	2	3	4	5

*DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué, LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En danger critique d'extinction, RE : Disparu.

6.1.2 NIVEAU DE SENSIBILITE AUX EOLIENNES

Toutes les espèces de chiroptères n'ont pas la même sensibilité face aux éoliennes. Cette sensibilité varie selon le type de vol (migratoire, nuptial, de chasse...) ainsi qu'en fonction de l'utilisation des habitats.

Le niveau de sensibilité générale de chaque espèce est précisé par EUROBATS¹ (Rodrigues et al., 2015)² :

Tableau 7 : évaluation du niveau de sensibilité EUROBATS - chiroptères

Forte	Modérée	Faible
Noctules sp* ³ .	Sérotines sp*.	Murins sp*.
Pipistrelles sp*.	Barbastelle d'Europe	Oreillardes sp*.
Sérotine bicolore	-	Rhinolophes sp*.

Toutefois, les données de mortalité au niveau national de Tobias Dürr⁴ ont également été analysées pour déterminer le niveau de sensibilité des espèces de la manière suivante :

Tableau 8 : évaluation du niveau de sensibilité selon la mortalité réelle en Europe

Nombre de cadavres	<2	2≤x≤10	11≤x≤50	51≤x≤100	>101*
Niveau de sensibilité	Très faible	Faible	Modérée	Forte	Très forte
Indice de sensibilité	0	1	2	3	4

* Le niveau de sensibilité « très forte ; >101 cadavres » a été ajouté au tableau de la DREAL Hauts de France déjà existant pour les chiroptères.

Ainsi, la comparaison entre l'indice précisé par EUROPBATS et celui issus des données de Tobias Dürr a été effectué espèce par espèce. Celui rendant compte d'un niveau de sensibilité plus élevé a alors été conservé.

¹Eurobats : Accord sur la conservation des populations de chauves-souris européennes.
Sources : https://www.eurobats.org/about_eurobats/introduction_to_agreement

² Rodrigues, L., Bach, L., Dubourg-Savage, M. J., Karapandža, B., Kovač, D., Kervyn, T., ... & Harbusch, C. (2015). Guidelines for consideration of bats in wind farm projects: Revision 2014. UNEP/EUROBATS.

³ *Le terme « sp » signifie « toutes les espèces du genre » cités précédemment.

⁴ Dürr T. (2020). Fledermausverluste / Vogelverluste an Windenergieanlagen – bat / birds' fatalities at windturbines in Europe. Daten aus der zentralen Fundkartei der Staatlichen Vogelschutzwarte im Landesamt für Umwelt Brandenburg. Sources et données : <https://lfu.brandenburg.de/cms/detail.php/bb1.c.312579.de>

6.1.3 NIVEAU DE VULNERABILITE

L'évaluation du niveau de risque prend en compte les deux indices précédents (indice de conservation x indice de sensibilité).

Tableau 9 : évaluation du niveau de risque – chiroptères

		Indice de sensibilité				
		0	1	2	3	4
Indice de conservation	0	Non considéré				
	1	Non considéré	Mineur	Mineur	Moyen	Moyen
	2	Mineur	Mineur	Moyen	Moyen	Élevé
	3	Mineur	Moyen	Moyen	Élevé	Élevé
	4	Moyen	Moyen	Élevé	Élevé	Très élevé
	5	Moyen	Élevé	Élevé	Très élevé	Très élevé

6.2 OISEAUX

6.2.1 NIVEAU DE PATRIMONIALITE

La méthode employée est basée sur le document « Guide de préconisation pour la prise en compte des enjeux chiroptérologiques et avifaunistiques dans les projets éoliens - Région Hauts-de-France » (DREAL Hauts-de-France, septembre 2017 ; cité ci-après sous la dénomination « Guide de préconisation HdF ») et adapté à la Région Bretagne par Ouest Am'.

D'après le guide de préconisation HdF, « le niveau de patrimonialité d'une espèce se détermine à partir de son statut de conservation national. Toutefois, « si une liste rouge régionale respectant les lignes directrices de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est validée [...], l'indice de patrimonialité est déterminé à partir des données régionales ». Cette préconisation est ici reprise, à la différence que dans le cas où le statut d'une espèce serait plus défavorable au niveau national qu'au niveau régional, c'est le statut le plus défavorable qui sera pris en compte (cette situation est exceptionnelle).

Dans le cas de la région Bretagne, il existe 4 référentiels régionaux pour les oiseaux :

- ✓ Liste rouge des oiseaux migrateurs de Bretagne (comprenant les hivernants),
- ✓ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Bretagne,
- ✓ Liste « responsabilité biologique Bretagne » pour les oiseaux migrateurs (comprenant les hivernants),
- ✓ Liste « responsabilité biologique Bretagne » pour les oiseaux nicheurs.

✓ **Patrimonialité des populations nicheuses**

Pour la période de reproduction, c'est la liste rouge des oiseaux nicheurs de Bretagne qui est prise en compte.

Cette liste, qui respecte strictement les directives de l'IUCN, est récente (2015) et traduit bien les niveaux de menace en Bretagne, sauf cas exceptionnel où l'espèce possède un statut de patrimonialité supérieur au niveau national.

Le tableau suivant illustre le niveau de patrimonialité donné aux espèces pour la période de nidification (issu de la LR des oiseaux nicheurs de Bretagne).

Tableau 10 : niveau de patrimonialité des oiseaux en période de nidification

Statut de conservation IUCN	Non protégée	DD, NA*, NE	LC	NT et Annexe I	VU	CR et EN*
Niveau de patrimonialité	0 (non protégée)	1 (non concerné)	2 (faible)	3 (modéré)	4 (fort)	5 (très fort)

Légende des statuts : Non protégée : espèces non soumise à un arrêté de protection national ou européen. DD : Données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation) car introduite après l'année 1500 ; NAb, NAc : Non applicable (espèce non soumise à évaluation) car (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage, mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage, mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis) ; NE : Non évalué ; LC : préoccupation mineure ; NT : Quasi-menacée ; Annexe I : Directive oiseaux ; VU : Vulnérable ; EN : En Danger ; CR : En danger critique d'extinction.

✓ **Patrimonialité des populations hivernantes et migratrices**

Pour les périodes migratoires et en hiver, la démarche est différente en Bretagne.

Il a été décidé d'employer **la liste de Responsabilité biologique Bretagne pour les oiseaux migrateurs et les hivernants**. Cette décision s'appuie sur le fait que très peu d'espèces ont été évaluées dans la liste rouge IUCN des oiseaux migrateurs de Bretagne. En effet, une majorité d'espèces est classée en « données insuffisantes » (DD) ou « non applicable » (NA). Bien que des informations existent, elles sont trop éparses ou insuffisamment synthétisées et analysées dans la littérature ornithologique disponible, et ne peuvent donc pas alimenter le processus d'évaluation du risque d'extinction.

En outre, la responsabilité biologique régionale, quant à elle, a pu être évaluée pour un certain nombre d'espèces et met en perspective le risque régional d'extinction par deux évaluations : l'abondance relative (effectifs bretons comparés aux effectifs nationaux) de l'espèce et le risque d'extinction évalué à l'échelle métropolitaine (listes rouges nationales). La responsabilité est dite biologique, car tous les critères sont de nature biologique.

De plus, elle est le fruit des travaux du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB ou anciennement GIP Bretagne environnement) (coord., 2015), ce qui constitue une source tout aussi fiable de données.

Le tableau suivant illustre le niveau de patrimonialité donné aux espèces pour les périodes migratoires et hivernales (issues de la Responsabilité biologique de l'OEB).

Tableau 11 : niveau de patrimonialité des oiseaux en période de migration et d'hivernage

Responsabilité biologique régionale (Bretagne)	Non protégée	Aucune donnée, non évaluée car marginale ou introduite,	Mineure	Modérée, Annexe I	Elevée	Très élevée et majeure
Niveau de patrimonialité	0	1	2	3	4	5

6.2.2 NIVEAU DE SENSIBILITE AUX EOLIENNES

Un niveau de sensibilité aux éoliennes est défini pour chaque espèce d'oiseau au regard de **la connaissance sur la mortalité connue** (Tobias Dürr, 2022). Ainsi, les espèces sont classées selon trois niveaux de sensibilité :

Le tableau suivant reprend le niveau de sensibilité par rapport au nombre de cadavres au niveau national. La compilation des données de Tobias Dürr reprenant le nombre de cadavres par pays (depuis 2002 avec quelques données plus anciennes).

Tableau 12 : niveau de sensibilité des oiseaux en fonction du nombre de cadavres en Europe

Niveau de sensibilité	Aucune donnée (0)	Faible (1)	Moyenne (2)	Élevée (3)	Très élevée (4)
Nombre de cadavres	0	< 11	11 - 50	51 - 499	> 500

6.2.3 NIVEAU DE VULNERABILITE

Le niveau de vulnérabilité d'une espèce est obtenu en croisant le niveau de patrimonialité de l'espèce avec son niveau de sensibilité à l'éolien. Les tableaux ci-dessous reprennent les niveaux par période biologique.

Tableau 13 : définition du niveau de vulnérabilité pour les espèces en période de nidification

PATRIMONIALITÉ (période de nidification)	CR et EN (très fort)	Moyenne	Forte	Forte	Très forte	Très forte
	VU (fort)	Moyenne	Moyenne	Forte	Forte	Très forte
	NT (modérée)	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte	Forte
	LC (faible)	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte
	DD, NA, NE	Très faible	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne
	Non protégée	Très faible	Très faible	Faible	Faible	Moyenne
	Aucune donnée	Faible	Moyenne	Élevée	Très élevée	
	SENSIBILITÉ À L'ÉOLIEN					

Tableau 14 : définition du niveau de vulnérabilité pour les espèces en période migratoire et hivernale

PATRIMONIALITÉ (migration et hivernage)	Très élevée et majeure	Moyenne	Forte	Forte	Très forte	Très forte
	Élevée	Moyenne	Moyenne	Forte	Forte	Très forte
	Modérée	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte	Forte
	Mineure	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte
	Aucune donnée, Non évaluée car marginale ou introduite	Très faible	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne
	Non protégée	Très faible	Très faible	Faible	Faible	Moyenne
	Aucune donnée	Faible	Moyenne	Élevée	Très élevée	
	SENSIBILITÉ À L'ÉOLIEN					

Chaque espèce a un niveau de vulnérabilité qui est évalué pour la période de reproduction et pour la période d'hivernage/migration, car la sensibilité et la patrimonialité peuvent varier selon les périodes.

7 COMPARAISON AVEC LES SUIVIS DE MORTALITE DES PARCS DE LA REGION ET SEUIL DE SIGNIFICATIVITE

Afin de pouvoir effectuer une comparaison au niveau régional de la mortalité des chiroptères et des oiseaux (en fonction de la quantité de données fiables disponibles), Ouest Am' a réalisé une étude en 2020 sur les données de mortalité collectées sur la période 2003 à 2020. Les données de mortalité des suivis réalisés par Ouest Am' en 2021 ont été ajoutés à cette base de données.

Les données sont issues des suivis réalisés par Ouest Am' et des données collectées auprès des services de l'État. L'étude a été réalisée sur les régions Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Nouvelle-Aquitaine. Tous les suivis existants ont été collectés pour la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et la Nouvelle-Aquitaine. Pour les autres départements, les données sont actuellement lacunaires ou sont en cours d'analyse.

Seules les données statistiquement robustes ont été conservées pour les comparaisons : les suivis avec un minimum de 20 visites par an.

Les résultats sont donnés sous la forme d'un graphique de classement des parcs du plus mortifère au moins mortifère pour les chauves-souris et pour les oiseaux sur la période 2003-2020. Le nom des parcs est rendu anonyme par un numéro.

Le graphique comprend l'année de suivi « après la date de mise en service » (MSI), le nombre de cadavres par suivi et le nombre de cadavres par éolienne et par visite. La boîte à moustaches illustre le nombre de cadavres par éolienne et par visite de tous les suivis étudiés.

Le paragraphe suivant décrit la représentation graphique sous forme de boîte à moustache dans les graphiques précédemment cités (cf. figure suivante) :

- **La boîte centrale** délimitée par le premier et le troisième quartile contient 50% des observations. La position de **la médiane** à l'intérieur de la boîte indique qu'il existe autant de valeurs supérieures qu'inférieures à cette valeur dans l'échantillon ;
- Les frontières se trouvent à 1,5 fois la longueur de la boîte de part et d'autre de celle-ci. En général, celles-ci n'apparaissent pas sur le diagramme. Ce sont les valeurs adjacentes qui apparaissent, c'est-à-dire les valeurs réellement observées les plus proches des frontières et à l'intérieur de celles-ci. Les 2 valeurs adjacentes inférieure et supérieure forment **les moustaches** ;
- **Les valeurs observées éloignées / extrêmes** se trouvent à plus de 1,5 fois la longueur de la boîte de part et d'autre de celle-ci. Elles sont identifiées par un cercle ;
- **La croix** dans la boîte indique la position de la moyenne sur l'échantillon.

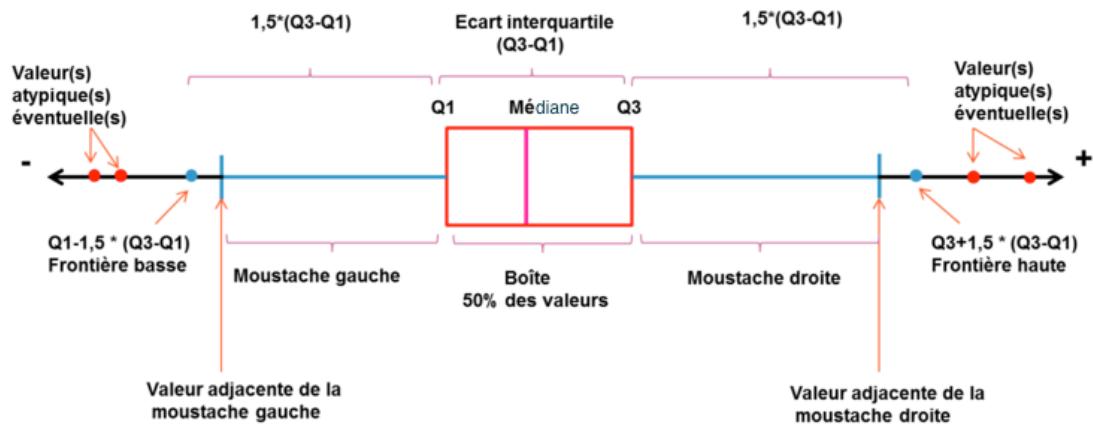


Figure 4 : interprétation d'une boîte à moustaches (www.ilovestatistics.be)

D'après les valeurs du nombre de cadavres par éolienne et par visite de tous les suivis étudiés, différents niveaux de mortalité sont définis selon le barème suivant :

Tableau 15 : classes de niveau de mortalité

Niveau de mortalité	Limite inférieure	Limite supérieure	Éléments de la boîte à moustache
Très fort	$Q3+1,5*(Q3-Q1)$	∞	Valeur atypique haute
Fort	$Q3$	$Q3+1,5*(Q3-Q1)$	Moustache droite
Modéré	$Q1$	$Q3$	Boîte (50% des valeurs)
Faible	> 0	$Q1$	Moustache gauche
Très faible		Aucun cadavre retrouvé*	

*aucun cadavre retrouvé ne signifie pas nécessairement qu'aucun individu n'a été impacté.

Au regard de cette analyse, la significativité de la mortalité est définie comme suit :

Tableau 16 : classes de niveau de mortalité et significativité

Niveau de mortalité	Significatif	Non significatif
Très fort	X	
Fort	X	
Modéré (de la moyenne à Q3)	X	
Modéré (de Q1 à la moyenne)		X
Faible		X
Très faible		X

Sur les graphiques, trois autres moyennes régionales sont précisées pour information en fonction de l'année du suivi :

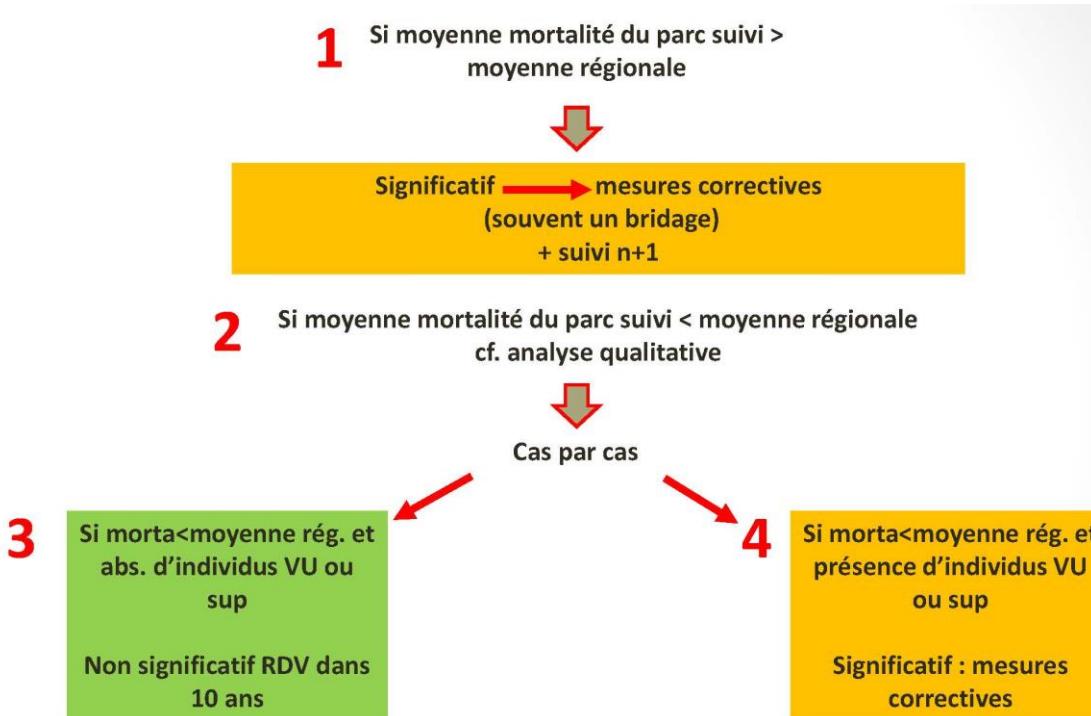
- la mortalité par éolienne et par visite des suivis réalisés entre 2011 et 2015 soit 19 suivis,
- la mortalité par éolienne et par visite des suivis réalisés entre 2016 et 2018 soit 12 suivis,
- la mortalité par éolienne et par visite des suivis réalisés entre 2019 et 2021 soit 37 suivis. Ces suivis ont nécessairement été réalisés en respectant le protocole national.

Il s'agit de montrer l'évolution de la mortalité dans le temps et l'impact du renforcement de la réglementation avec l'application des protocoles de 2015 et de 2018.

8 METHODE DE CALIBRAGE DES MESURES CORRECTIVES

Afin de pouvoir rendre une conclusion de l'impact du parc éolien sur la faune volante Ouest Am' a donc développé une méthode qui permet de définir si le parc nécessite ou non des mesures correctives.

Méthode Ouest Am' :



Les mesures correctives les plus fréquentes sont :

- ✓ Le bridage (définit selon les niveaux d'activité et de mortalité constatés),
- ✓ La restauration ou la création d'habitats ou de gîtes pour les espèces concernées (à bonne distance du parc et des autres parcs existants),
- ✓ Le suivis de populations d'espèces patrimoniales associé à une surveillance du parc pour ces espèces,
- ✓ La mise en place de systèmes d'effarouchement ou de bridage en temps réel (probird/dtbird/probat etc.), notamment pour les rapaces patrimoniaux de grande taille,
- ✓ Etc.

9 RAPPEL DES CONCLUSIONS DES SUIVIS PRECEDENTS

Plusieurs suivis de mortalité ont été réalisé précédemment selon le protocole de 2018 :

- ✓ de juin à novembre 2018 et de mai à juin 2019 avec 31 passages de prospection,
- ✓ de mai à novembre 2019 avec 28 passages de prospection,
- ✓ de mai à octobre 2020 avec 20 passages de prospection,
- ✓ de mai à novembre 2021 avec 26 passages de prospection.

Tableau 17 : nombre de cadavres constaté et estimé pour l'ensemble du parc lors des suivis de mortalité précédents

Année du suivi	Nombre de cadavres constaté		Nombre de cadavres estimé	
	Chauves-souris	Oiseaux	Chauves-souris	Oiseaux
2018-2019	11 (9 Pipistrelles communes, 1 Pipistrelle de Khul et 1 Pipistrelle de Nathusius)	1 (Roitelet à triple bandeau)	45 à 78	4 à 7
2019	14 (8 Pipistrelles communes, 4 Noctules communes, 1 Pipistrelle de Khul et 1 chiroptère sp.)	3 (1 Busard Saint-Martin, 1 Pouillot véloce et 1 Pigeon ramier)	257 à 46468	56 à 10097
2020	6 (4 Pipistrelles communes, 2 Pipistrelles sp.)	0	19 à 26	0
2021	8 (3 Pipistrelle commune, 2 Pipistrelle de Kuhl, 1 Noctule commune, 1 Pipistrelle sp. et 1 chiroptère sp.)	1 (Pigeon ramier)	33 à 47	3 à 4

Tableau 18 : rappel des conclusions des suivis précédents

Année	Rappel des conclusions	
	Chauves-souris	Oiseaux
2018-2019	<p>Au regard des résultats de la présente étude, nous proposons le plan de bridage suivant pour les éoliennes HE1, HE3 et HE4 :</p> <p>Période : pour HE1 et HE3 : du 1er juillet au 30 septembre, pour HE4 : du 1er juillet au 30 octobre, de la tombée de la nuit à 5h du matin, températures supérieures à 10°C, vent inférieur à 5 mètres par secondes.</p> <p>La mise en place de ce plan de bridage nécessite la poursuite des suivis d'activité et de mortalité en 2019 jusqu'à fin juin 2020. Le même bilan sera alors réalisé.</p>	<p>Au regard des résultats de mortalité et d'activité, nous pensons que le bridage proposé pour les chiroptères permettra de préserver également les populations de l'avifaune.</p> <p>Cette conclusion pourra être revue suite aux analyses 2019-2020 avec le nouveau plan de bridage proposé.</p> <p>Le plan de bridage ne couvre pas la période prénuptiale lors de laquelle un Pouillot véloce a été découvert (mars). Toutefois, en l'état, il nous est impossible de savoir si cet individu a été impacté de jour ou de nuit. Les suivis d'activité et de mortalité qui seront réalisés en 2019 et 2020 permettront de vérifier si le plan de bridage est adapté aux espèces qui fréquentent la zone d'étude.</p>
2019	<p>Au regard des résultats de la présente étude, nous proposons le plan de bridage suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ période du 15 juin au 31 octobre ✓ de la tombée de la nuit au lever du jour ✓ températures supérieures à 7°C, ✓ vent inférieur à 6 mètres par secondes. <p>La mise en place de ce plan de bridage nécessite la poursuite des suivis d'activité et de mortalité en 2020. Le même bilan sera alors réalisé.</p>	<p>Au regard des résultats de mortalité et d'activité, nous pensons que le bridage proposé pour les chiroptères permettra de préserver également les populations de l'avifaune.</p> <p>Cette conclusion pourra être revue suite aux analyses 2020 avec le nouveau plan de bridage proposé.</p> <p>Le plan de bridage ne couvre pas la période prénuptiale lors de laquelle un Pouillot véloce a été découvert (mars). Toutefois, en l'état, il nous est impossible de savoir si cet individu a été impacté de jour ou de nuit.</p> <p>Concernant le Busard Saint-Martin, le suivi de 2020 permettra de savoir si cet impact est occasionnel ou régulier. Des mesures de corrections devront alors être mises en œuvre concernant cette espèce (protection des nids dans un rayon à définir autour du parc).</p>

A n n é e	Rappel des conclusions	
	Chauves-souris	Oiseaux
2020	<p>Avec 6 cadavres de chiroptères en 2020 contre 11 cadavres en 2018-2019, le niveau de mortalité a nettement diminué. Pour rappel, le bridage prévu initialement n'a pas fonctionné en raison d'un dysfonctionnement du système de Vestas et n'a donc pas d'impact sur les résultats de 2020. Elicio s'engage à investir dans un système automatisé d'implémentation de paramètres dédié aux chiroptère « Bat protection » en 2021.</p> <p>La mortalité reste cependant plus importante que la moyenne régionale. La mortalité pour les chiroptères est donc significative et nécessite la mise en place d'un bridage et la réalisation d'un suivi environnemental complet selon le protocole en vigueur en 2021.</p> <p>Bridage à mettre en place à partir de 2021 :</p> <p>Pour les éoliennes HE1, HE3 et HE4 (un seul cadavre a été retrouvé sous HE2 en septembre 2020 sur les 3 années de suivis. Cette éolienne ne rentre donc pas dans le plan de bridage).</p> <p>Pour ces trois éoliennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lorsque les températures sont supérieures à 12°C, ✓ Lorsque la vitesse de vent est inférieure ou égale à 5,5m/s. ✓ du 15 juin au 31 juillet de la tombée de la nuit à 5h du matin, ✓ du 1er août au 30 septembre de la tombée de la nuit au lever du jour, ✓ du 1er au 15 octobre de la tombée de la nuit à 23h. <p>Suite à la mortalité constatée au cours de l'actuel suivi sous l'éolienne HE2, un bridage a été mis en place sur cette éolienne avec les mêmes paramètres que sur les autres éoliennes à partir du 13 septembre 2021.</p>	<p>Concernant les oiseaux, le niveau de mortalité constaté est nul. L'impact du parc n'est donc pas significatif et ne nécessite pas de mesures complémentaires.</p>

A n n é e	Rappel des conclusions	
	Chauves-souris	Oiseaux
2021	<p>Concernant les chauves-souris, l'impact est significatif malgré les trois années et-demi de suivis et les bridages proposés précédemment. Il est donc nécessaire d'appliquer un bridage comprenant plus de 80% des contacts afin de réduire de manière importante voire totale cet impact.</p> <p>Le bridage suivant intègre les périodes où des chiroptères ont été impactés et enregistrés dans les suivis précédents (2018-2019-2020).</p> <p>Lors de ces suivis, nous avons observé que l'activité était nulle à extrêmement faible après la mi-octobre et que très peu de contacts étaient enregistrés avant le lever du jour (cf. figure 18, page 36). Le bridage suivant intègre donc également ces éléments. Pour rappel, en 2021, 90% de l'activité est comprise entre 0 m/s et 6,2 m/s et entre 12 et 22°C (ces paramètres varient sensiblement d'une année à l'autre et d'une espèce à l'autre).</p> <p>Le bridage sera mis en place à partir de 2022 pour <u>toutes les éoliennes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lorsque les températures sont supérieures à 12°C, ✓ Lorsque la vitesse de vent est inférieure ou égale à 6,5m/s. ✓ du 1^{er} juin au 15 octobre ✓ du coucher du soleil jusqu'à 30 minutes avant le lever du jour. 	<p>Concernant les oiseaux, la mortalité est non significative et n'a concerné que le Pigeon ramier cette année (espèce non protégée). Aucune mesure corrective n'est nécessaire pour les oiseaux.</p> <p>La réalisation d'un suivi environnemental identique à celui réalisé en 2021 est nécessaire pour s'assurer de l'efficacité des mesures proposées. Un suivi selon le protocole national des suivis environnementaux des parcs éoliens terrestres doit donc être réitéré en 2022.</p>

RESULTATS

10 HABITATS DANS UN RAYON DE 300M (PHOTOINTERPRETATION)

Les habitats situés dans un rayon de 300 mètres autour de chaque éolienne ont été déterminés par photo-interprétation à l'aide des codes CORINE Land Cover et BD Topo – Zone de végétation (cf. carte page suivante).

Cette analyse permet de distinguer trois types d'habitats sur le périmètre d'étude :

- ✓ forêts de conifères (90%),
- ✓ terres arables hors périmètres d'irrigation (9%),
- ✓ forêts de feuillus (1%).

La carte ci-après montre principalement la présence de zones de forêts de conifères et une zone de culture à proximité de E2.

Ces habitats sont donc théoriquement très favorables à de nombreuses espèces de chiroptères comme zone de repos (voire de reproduction en cas de présence de cavité) mais aussi comme zone de chasse.

Les oiseaux quant à eux peuvent utiliser la zone de culture pour des haltes migratoires, comme zone de nourrissage voire de reproduction pour certains oiseaux de plaine. Les boisements peuvent servir de zone de nidification pour les espèces sédentaires.



Figure 5 : carte des habitats à proximité des aires de prospection

11 ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX

Tableau 19 : zonages environnementaux dans un rayon de 5 km autour du parc

ZNIEFF 2	
NOM	DESCRIPTION INPN
LANDES DE LANVAUX	<p>Le secteur des Landes de Lanvaux constitue l'élément majeur du relief morbihannais, il est constitué du massif granito-gneissique de Lanvaux réalisant une longue échine centrale pénéplanée (Landes de Lanvaux stricto-sensu). Ce granite est encadré au Nord et au Sud par une formation sédimentaire affleurant plus étroitement : les Schistes et arkoses de Bain-sur-Oust, plus tendres, et sur lesquels s'écoulent les principales rivières de la zone. Puis plus encore vers l'extérieur se trouvent : au Nord des schistes fins ardoisiers ou gréseux, puis le Grès armoricain (dans le secteur des Landes de Pinieux) qui forment relief ; et au Sud-Est les schistes ardoisiers et quartzites redressés du secteur de Rochefort-en-Terre (relief remarquable, en partie en site classé : "Site des Grés de Lanvaux"). Les deux principales rivières, l'Arz au Sud et la Claise au Nord, coulent vers l'Est et rejoignent l'Oust (bassin versant de la Vilaine). Une partie de la rivière le Tarun (bassin versant du Blavet) située au Nord-Ouest de la zone est aussi incluse dans la ZNIEFF. Ce sont en premier lieu la forte densité des landes et des bois qui justifient la ZNIEFF (plus du quart de la superficie). La chênaie hêtraie acidiphile traitée en taillis est bien représentée au centre de la zone en particulier entre Colpo et Trédion. Localement le colluvionnement des bas de versants induit un enrichissement du sol avec une plus faible acidité favorisant une flore de sous-bois neutrophile. Les landes dominées par les éricacées sont présentes sur l'ensemble de la zone, elles sont en très grande partie boisées, principalement par le pin maritime, et à un degré moindre le pin sylvestre, mais aussi le châtaignier, le chêne pédonculé, etc. Les landes sèches (plusieurs sous-types) sont bien représentées dans les Landes de Lanvaux, de façon éparses sur le plateau granitique (Bois de Treulan et Bois Chouan en Colpo, Lande de St-Bily en Plaudren, etc.) ou plus continue sur les reliefs du Sud et du Nord (les Grés de Rochefort-en-Terre, Landes de Pinieux en Sérent). Rochers et pelouses sèches sont principalement situées sur les coteaux de Rochefort-en-Terre de Pluherlin à St-Jacut-les-Pins (également en ZNIEFF I). Les landes humides à tourbeuses et groupements de tourbières (habitats d'intérêt communautaire prioritaires) abritent aussi beaucoup d'espèces remarquables. La plupart des ZNIEFF de type I incluses dans la zone soulignent la présence de ces habitats (Tourbière de Kerlaunay en Colpo, Vallons tourbeux du Bois de St-Bily, Étangs oligotrophes du Bois de Lanvaux et leurs abords, Lande tourbeuse des Bélans en St-Guyomard, Tourbière, étang et bois du Grand Gournava, et la tourbière la plus remarquable de la zone : la tourbière de Sérent - Kerfontaine). Plusieurs autres sites tourbeux ou de landes humides mériteraient probablement aussi une désignation en ZNIEFF de type I, dans le but qu'ils soient mieux pris en compte et respectés, en particulier par les gestionnaires forestiers (Pierre Branlante en Pleucadeuc, Beau-Soleil en Le Cours, etc.). Les milieux aquatiques sont représentés par des eaux dormantes en mares et petits étangs oligotrophes à mésotrophes, souvent en contexte forestier, le plus important de la zone étant l'Étang du Grand Gournava déjà cité ; ainsi que les rivières à végétation flottante à renoncules (l'Arz, la Claise, le Tarun et leurs courts affluents irrigant la zone).</p> <p>Quelques plantes rares mais surtout diverses catégories animales inféodées à ces habitats : loutre, poissons et invertébrés (odonates) font de ces milieux des éléments importants de la ZNIEFF. Espèces : Au moins 110 taxons ont valeur d'espèces déterminantes pour cette ZNIEFF de type II et les ZNIEFF de type I qu'elle contient, elles figurent à la liste 2a. La liste 2 c « autres espèces » présente une partie substantielle de l'avifaune présente dans le secteur des Landes de Lanvaux.</p> <p>Faune remarquable : Le gisement ardoisier de Rochefort-en-Terre comporte encore des galeries souterraines offrant des conditions favorables à l'hivernage des chauves-souris (voir ZNIEFF n° 183 pour plus de précisions), les Landes de Lanvaux apparaissent comme un territoire intéressant pour le Grand murin (<i>Myotis myotis</i>) en particulier. Une dizaine d'oiseaux déterminants sont recensés sur la zone, en particulier des espèces assez inféodées aux habitats de landes, comme la Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>) ou l'Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>) dont les effectifs nicheurs doivent être assez conséquents.</p>

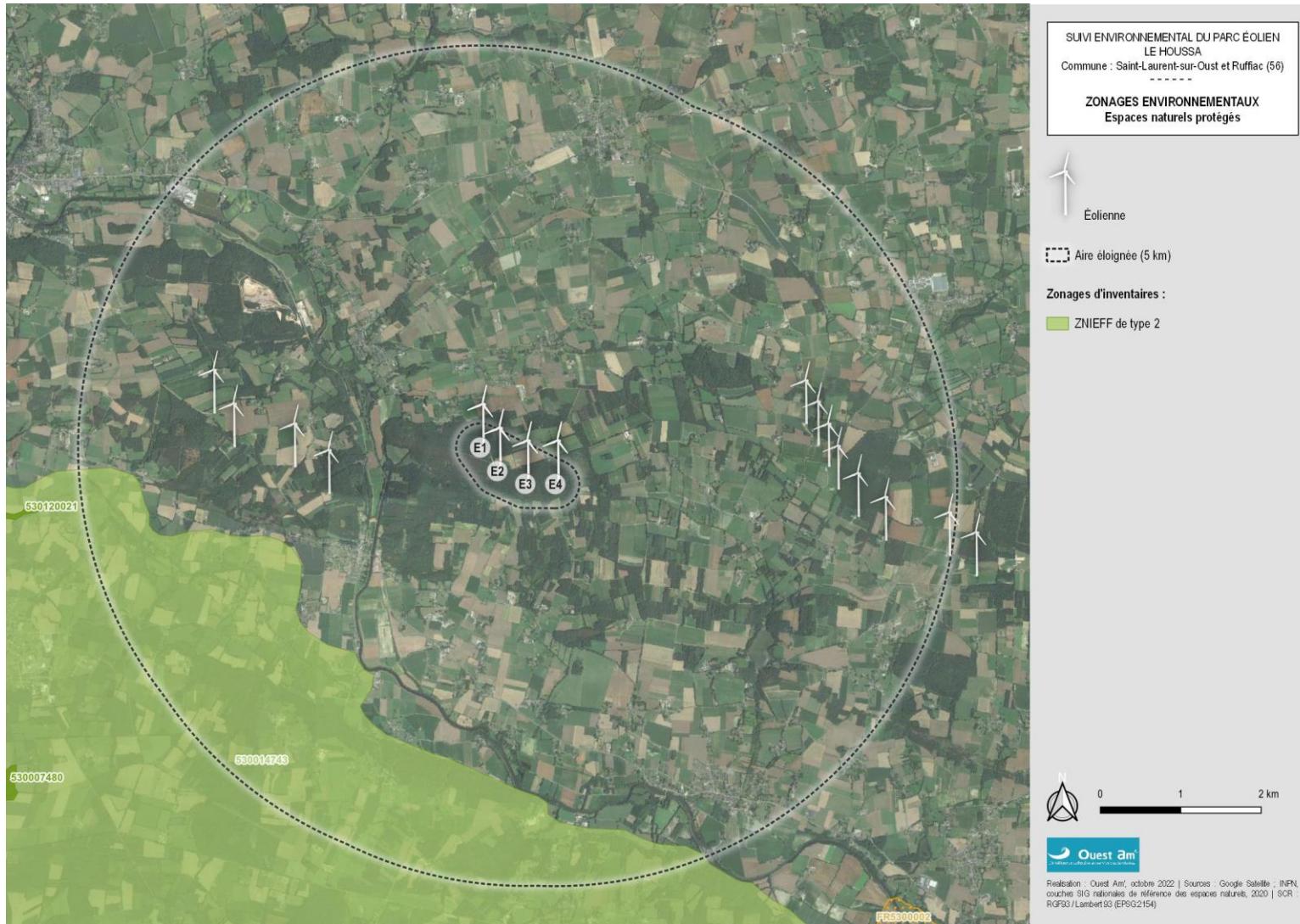


Figure 6 : carte du contexte environnemental du parc du Houssa

12 RESULTATS DES TESTS

12.1 TESTS D'EFFICACITE ET DE PERSISTANCE

Tableau 20 : indice d'efficacité d'observation

Chauves-souris							
Niveau de détectabilité		D1		D2		D3	
Test	Date	Déposés	Retrouvés	Déposés	Retrouvés	Déposés	Retrouvés
1	16/06/22	5	3	4	4	3	2
2	19/09/22	5	5	5	3	1	0
Total		10	8	9	7	4	2

Oiseaux							
Niveau de détectabilité		D1		D2		D3	
Test	Date	Déposés	Retrouvés	Déposés	Retrouvés	Déposés	Retrouvés
1	16/06/22	5	5	5	3	4	4
2	19/09/22	5	4	6	5	3	2
Total		10	9	11	8	7	6

Le taux de détection calculé à partir de la note d'efficacité de recherche des deux tests et le pourcentage de recouvrement moyen par éolienne **est en moyenne de 0,78 pour les chauves-souris et de 0,79 pour les oiseaux.**

Tableau 21 : indice de persistance utilisé pour calculer les estimations de mortalité

Jour	Date	Test 1										Nombre restant
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
0	30/05/22	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	10
1	31/05/22	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	10
4	03/06/22		x	x				x	x	x		5
8	07/06/22			x				x	x	x		3
11	10/06/22			x				x	x	x		3
14	13/06/22											0
Nombre de jours moyen avant la disparition des cadavres :											4,60	

Jour	Date	Test 2															Nombre restant
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
0	07/09/22	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	15
1	08/09/22	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	13
5	12/09/22	x		x	x												3
8	15/09/22	x															1
12	19/09/22	x															1
14	21/09/22	x															1
Nombre de jours moyen avant la disparition des cadavres :															2,27		

Avec la formule de persistance, on obtient une **persistance moyenne de 3,43 jours.**

12.2 PROSPECTABILITE ET DETECTABILITE

Selon les différentes composantes de l'occupation du sol sous les éoliennes, selon son évolution saisonnière et selon l'évolution des modes de gestion, la prospectabilité et la détectabilité ont varié au cours des recherches.

Le graphique suivant montre, pour chaque éolienne, la surface réellement prospectée lors de chaque passage.

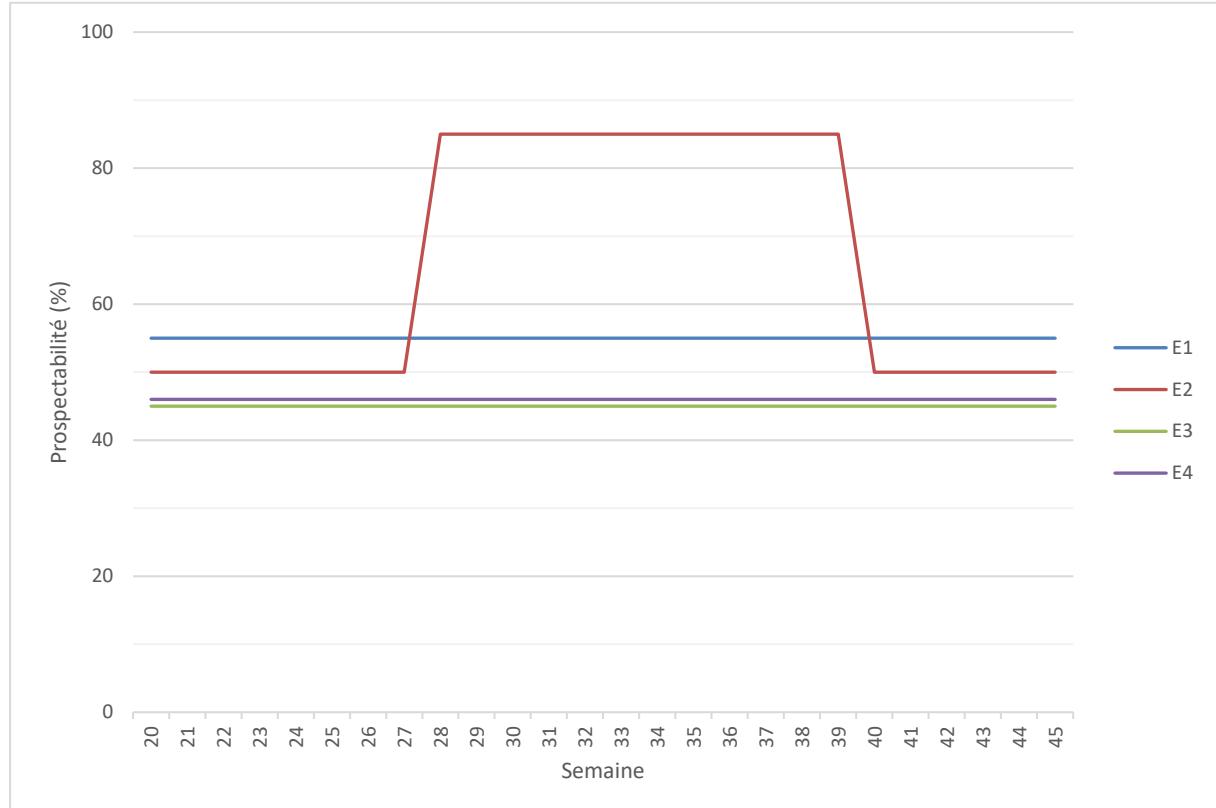


Figure 7 : évolution de la prospectabilité au cours du suivi

Sur l'ensemble de ce suivi, la prospectabilité sur l'ensemble du parc est globalement moyenne avec 53% des surfaces prospectées :

- ✓ 66,2% pour l'éolienne E2,
- ✓ 55% pour l'éolienne E1,
- ✓ 46% pour l'éolienne E4,
- ✓ 45% pour l'éolienne E3.

Ce facteur impacte logiquement les calculs d'estimation de mortalité avec une influence plus ou moins marquée selon la formule. Il est pris en compte dans l'interprétation des données de mortalité.

13 CHIROPTERES

13.1 SUIVI D'ACTIVITE CHIROPTEROLOGIQUE

13.1.1 ESPECES RECENSEES SUR LE SITE ET ACTIVITE

Le suivi acoustique a mis en évidence la présence d'au moins **5 espèces de chiroptères**. Parmi ces espèces, les plus fréquentes sont les « Nyctaloid » (Noctule commune et Noctule de Leisler) avec 1 989 secondes d'enregistrement total sur l'ensemble du suivi. Vient ensuite le groupe des « Pipistrelloïd » (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl et Pipistrelle de Natusius) avec 658 secondes d'enregistrement.

L'espèce ayant la plus forte activité sur le site est la **Noctule commune** avec 1589 secondes d'enregistrement sur l'ensemble de la période d'écoute. On trouve ensuite la **Pipistrelle commune** avec 576 secondes enregistrées, la **Noctule de Leisler** avec 400 secondes et la **Pipistrelle de Kuhl** avec 69 secondes enregistrées. De manière plus anecdotique, nous trouvons la **Pipistrelle de Natusius** avec 14 secondes d'enregistrement.

Les espèces recensées sont particulièrement sensibles aux éoliennes (pipistrelles et noctules).

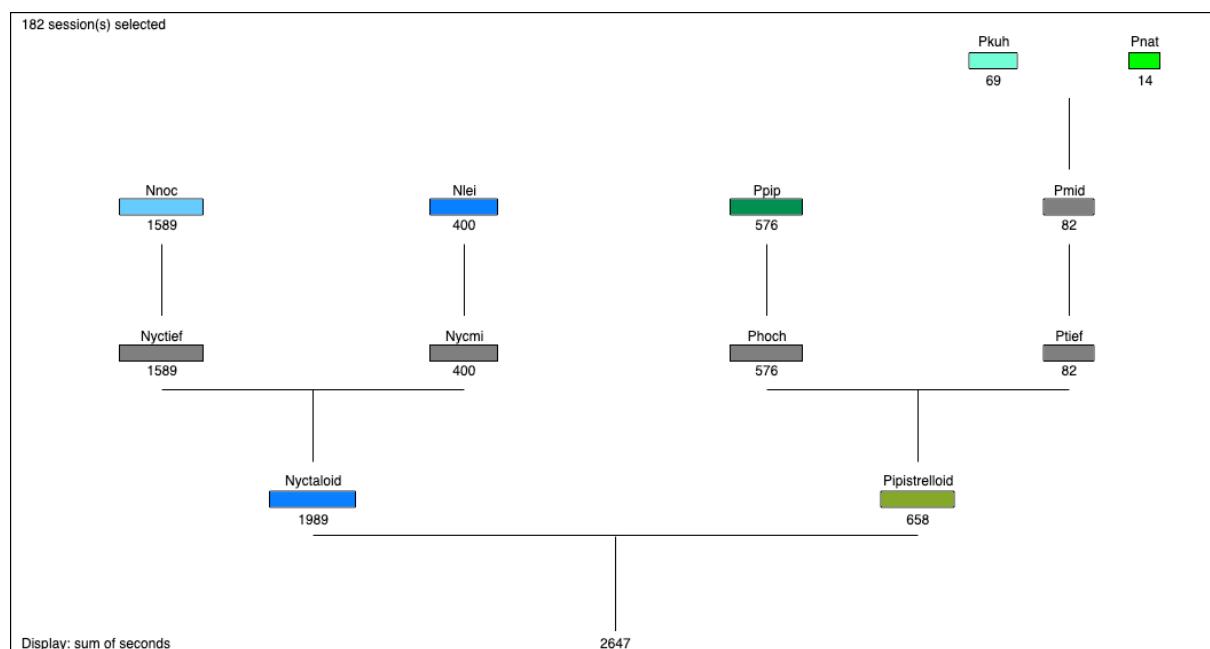


Figure 8 : nombres de secondes enregistrées pour toutes les espèces recensées lors du suivi.

Les différents regroupements sont liés à la ressemblance des sons émis par les chiroptères. **Nyctaloid** : Groupe des noctules et des sérotines, **Nycmi** : regroupement des Eser (*Eptesicus serotinus*)/**Nlei** (*Nyctalus leisleri*)/Vmur (*Vespertilio murinus*), **Nyctief** : regroupement des **Nnoc** (*Nyctalus noctula*)/Nlas (*Nyctalus lasiopterus*)/Tten (*Tadarida tentans*), **Pipistrelloïd** : Groupe des pipistrelles, **Phoch** : regroupement des **Ppip** (*Pipistrellus pipistrellus*)/Ppyg (*Pipistrellus pygmaeus*)/Msch (*Miniopterus schreibersii*), **Ptief** : regroupement des Hsav (*Hypsugo savii*)/**Pmid**, **Pkuh** : regroupement des **Pkuh** (*Pipistrellus kuhlii*)/**Pnat** (*Pipistrellus nathusii*).

Tableau 22 : statuts de protection et de conservation des chauves-souris recensées

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR France (2017)	LR Bretagne (2015)	Responsabilité biologique régionale	Directive Habitats Faune Flore Annexe 2	Protection nationale (2007)	Indice de conservation	Indice de sensibilité	Indice de vulnérabilité
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT	LC	Mineure		art. 2	3	4	3,5
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC	LC	Mineure		Art. 2	2	4	3
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	NT	NT	Modérée		Art. 2	3	4	3,5
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	VU	NT	Modérée		Art. 2	4	4	4
Noctule de Leisler	<i>Noctula leisleri</i>	NT	NT	Modérée		Art. 2	3	4	3,5

LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable

13.1.2 ANALYSE DE L'ACTIVITE SUR L'ENSEMBLE DU SUIVI

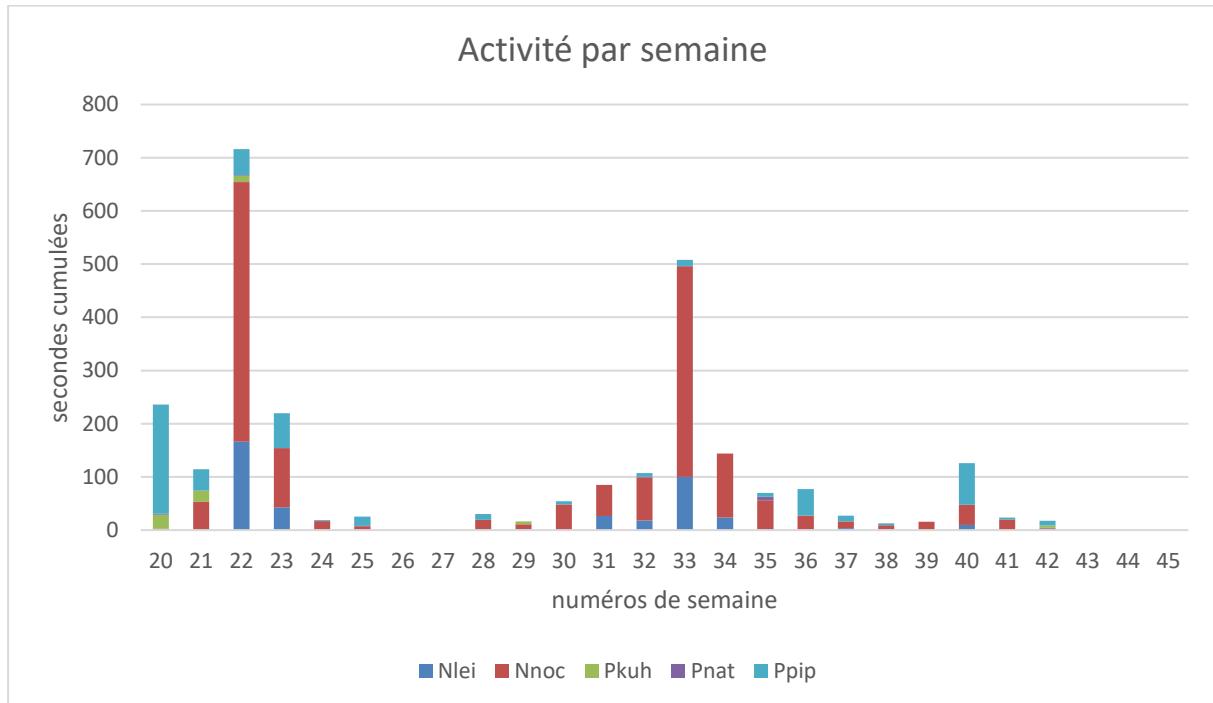


Figure 9 : activité enregistrée sur l'ensemble du suivi par semaine.

L'activité est assez soutenue entre les semaines 20 à 23 (mi-mai à début juin). Le maximum d'activité est d'ailleurs enregistré en semaine 22. Peu d'activité est enregistrée entre les semaines 24 et 29 (juin et juillet). L'activité augmente ensuite jusqu'en semaine 33 (mi-août) représentant un pic d'activité pour ensuite diminuer jusqu'en semaine 39. L'activité de la semaine 40 (début octobre) est légèrement plus importante. Aucune activité n'est enregistrée de la semaine 43 à 45 (fin octobre à début novembre).

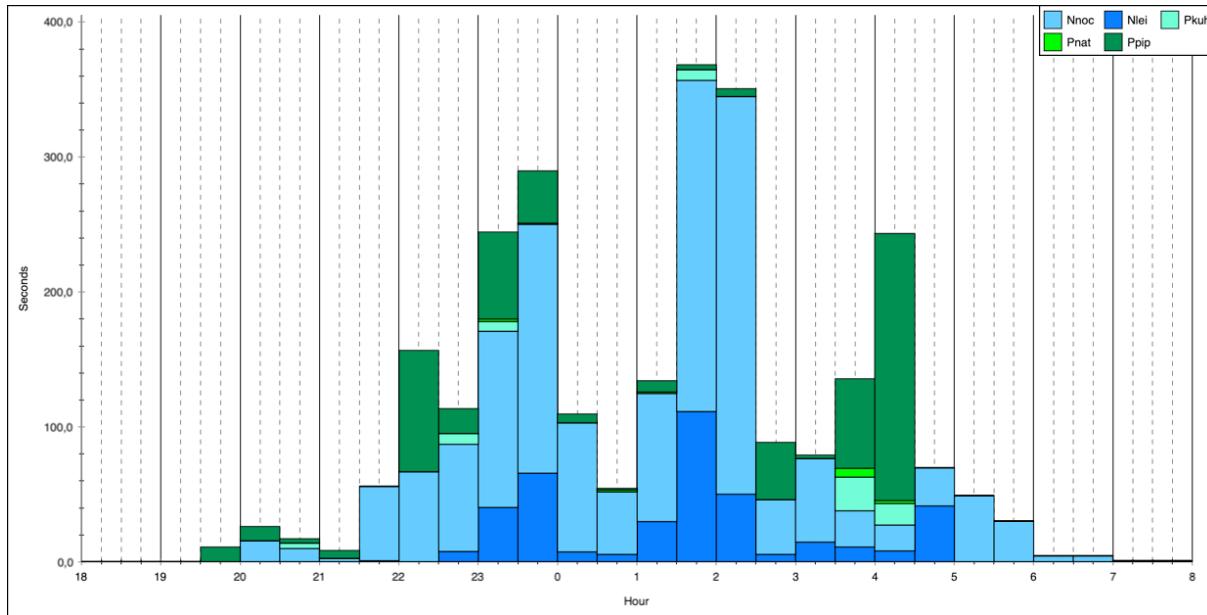


Figure 10 : activité enregistrée en fonction de l'heure de la nuit sur l'ensemble de la période d'enregistrements.

Sur l'ensemble de la période d'enregistrement, les chauves-souris ont été actives à partir de 19h30 jusqu'à 8h avec une activité plus soutenue entre 1h30 et 2h30.

En comparant l'activité au référentiel développé par Ouest Am', les niveaux d'activité peuvent être évalués par espèce.

Tableau 23 : niveau d'activité global et par espèce

Espèce	Nombre de nuits avec activité	Activité (en s.)	Moyenne activité par nuit (en s.)	Médiane activité (en s.)	Niveau d'activité
Pipistrelle de Nathusius	6	13,70	2,28	6,22	faible à modéré
Pipistrelle commune	33	575,82	17,45	8,37	modéré à fort
Pipistrelle de Kuhl	6	68,53	11,42	8,48	modéré à fort
Noctule de Leisler	23	400,22	17,40	4,40	fort
Noctule commune	65	1589,06	24,45	7,99	fort
Toutes espèces	79	2647,32	33,51	10,51	modéré à fort

D'après le référentiel établit par Ouest Am' pour la Bretagne, l'activité globale peut être considérée comme modérée à forte du fait de niveaux d'activité modérés à forts pour les pipistrelles commune et de Kuhl. Les Noctules commune et de Leisler ont un niveau d'activité fort et la Pipistrelle de Nathusius à un niveau d'activité faible à modéré. La Noctule commune en particulier présente des niveaux d'activité rares pour la Bretagne. L'activité pour les noctules est particulièrement forte de mai à juin indiquant la possibilité de présence de colonies de parturition proches. Aucune activité n'a été notée en novembre.

Afin de mieux évaluer cette activité, celle-ci est présentée par mois et par espèce.

Tableau 24 : niveau d'activité par espèce en mai

Espèce	Nombre de nuits avec activité	Activité (en s.)	Moyenne activité par nuit (en s.)	Médiane activité (en s.)	Niveau d'activité
Pipistrelle de Natusius	1	2,15	2,15	2,68	modéré
Noctule commune	5	59,67	11,93	3,17	fort
Pipistrelle commune	3	245,43	81,81	5,38	fort
Pipistrelle de Kuhl	2	47,19	23,59	3,82	fort
Toutes espèces	6	354,45	59,07	2,90	fort

Tableau 25 : niveau d'activité par espèce en juin

Espèce	Nombre de nuits avec activité	Activité (en s.)	Moyenne activité par nuit (en s.)	Médiane activité (en s.)	Niveau d'activité
Pipistrelle de Natusius	2	2,56	1,28	2,81	faible à modéré
Pipistrelle de Kuhl	2	12,05	6,03	8,00	modéré
Pipistrelle commune	10	133,90	13,39	7,67	modéré à fort
Noctule commune	7	619,17	88,45	3,97	très fort
Noctule de Leisler	3	209,45	69,82	4,32	très fort
Toutes espèces	13	977,12	75,16	8,33	fort

Tableau 26 : niveau d'activité par espèce en juillet

Espèce	Nombre de nuits avec activité	Activité (en s.)	Moyenne activité par nuit (en s.)	Médiane activité (en s.)	Niveau d'activité
Noctule de Leisler	2	6,64	3,32	4,51	modéré
Pipistrelle commune	6	16,81	2,80	6,45	modéré
Pipistrelle de Kuhl	1	5,34	5,34	6,14	modéré
Noctule commune	9	108,50	12,06	5,28	modéré à fort
Toutes espèces	12	137,29	11,44	7,79	modéré à fort

Tableau 27 : niveau d'activité par espèce en août

Espèce	Nombre de nuits avec activité	Activité (en s.)	Moyenne activité par nuit (en s.)	Médiane activité (en s.)	Niveau d'activité
Pipistrelle de Natusius	2	2,62	1,31	5,84	faible
Pipistrelle commune	4	19,89	4,97	8,97	modéré
Noctule commune	23	640,74	27,86	13,47	modéré à fort
Noctule de Leisler	12	163,27	13,61	5,25	modéré à fort
Toutes espèces	25	826,52	33,06	15,13	modéré à fort

Tableau 28 : niveau d'activité par espèce en septembre

Espèce	Nombre de nuits avec activité	Activité (en s.)	Moyenne activité par nuit (en s.)	Médiane activité (en s.)	Niveau d'activité
Noctule commune	11	89,21	8,11	12,44	modéré
Noctule de Leisler	4	7,39	1,85	3,28	modéré
Pipistrelle de Natusius	1	6,37	6,37	9,56	modéré
Pipistrelle commune	5	68,63	13,73	12,03	modéré à fort
Toutes espèces	11	171,61	15,60	15,45	modéré à fort

Tableau 29 : niveau d'activité par espèce en octobre

Espèce	Nombre de nuits avec activité	Activité (en s.)	Moyenne activité par nuit (en s.)	Médiane activité (en s.)	Niveau d'activité
Pipistrelle de Kuhl	1	3,96	3,96	6,31	faible à modéré
Noctule de Leisler	2	13,47	6,73	2,33	modéré à fort
Pipistrelle commune	5	91,15	18,23	6,34	modéré à fort
Noctule commune	10	71,77	7,18	4,79	fort
Toutes espèces	12	180,35	15,03	6,47	modéré à fort

- La **Pipistrelle commune** et la **Noctule commune** étaient présentes chaque mois de la période analysée c'est-à-dire de mai à octobre.
- La **Noctule de Leisler** a été enregistrée chaque mois de juin à octobre.
- La **Pipistrelle de Kuhl** a été contactée de mai à juillet et en octobre.
- La **Pipistrelle de Natusius** a été enregistrée aux mois de mai, de juin, d'août et de septembre.

L'échelle des graphiques ci-après est variable en fonction de la quantité de contacts afin de pouvoir visualiser les activités quelle que soit le niveau d'activité.

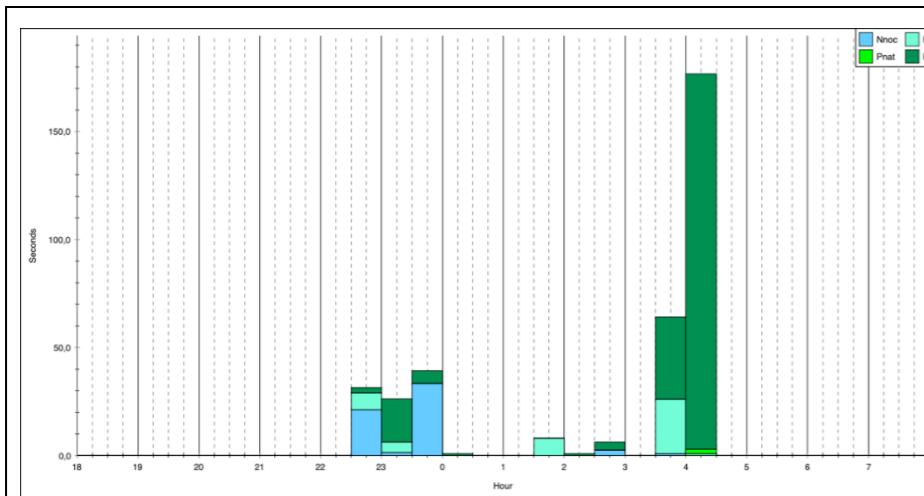


Figure 11 : activité enregistrée en mai

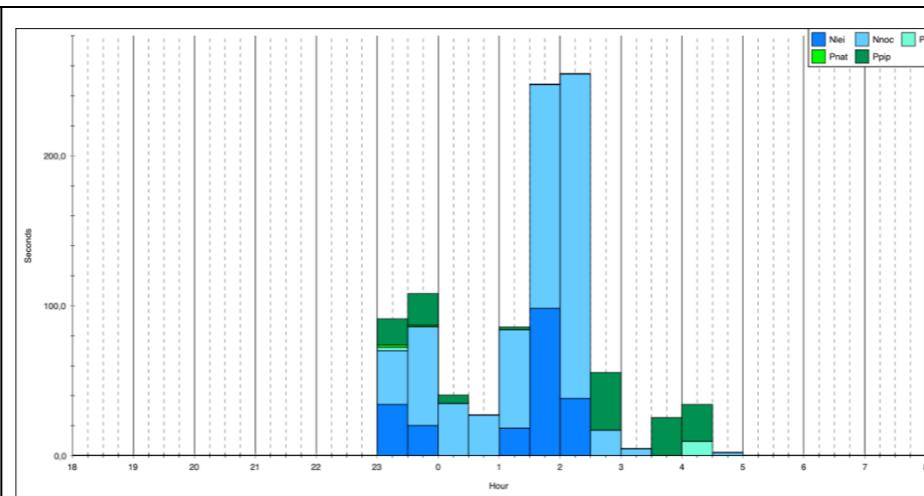


Figure 12 : activité enregistrée en juin

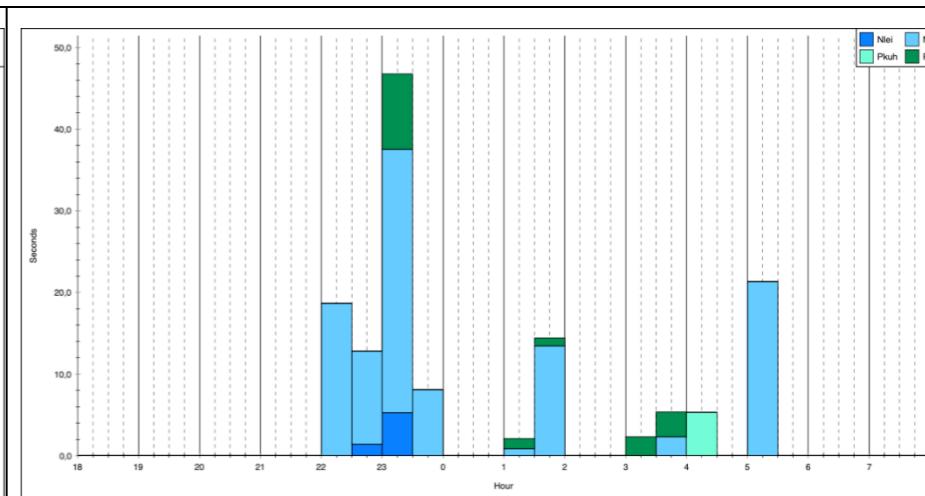


Figure 13 : activité enregistrée en juillet

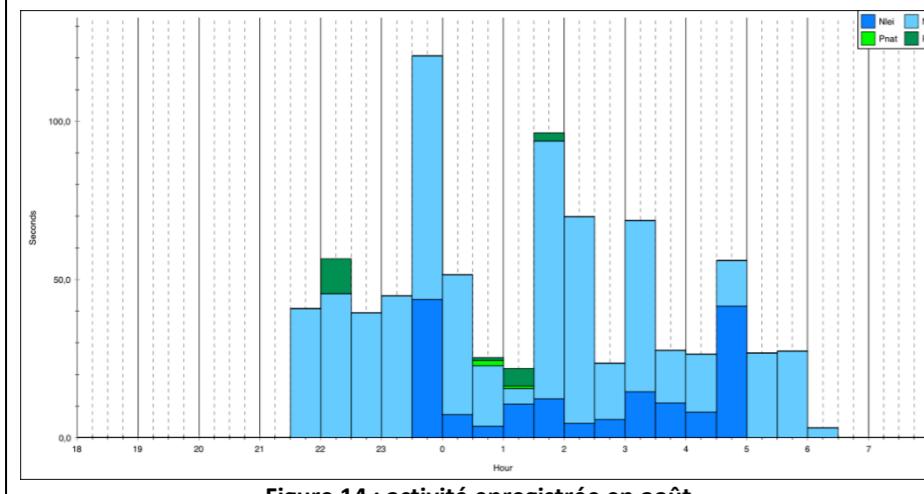


Figure 14 : activité enregistrée en août

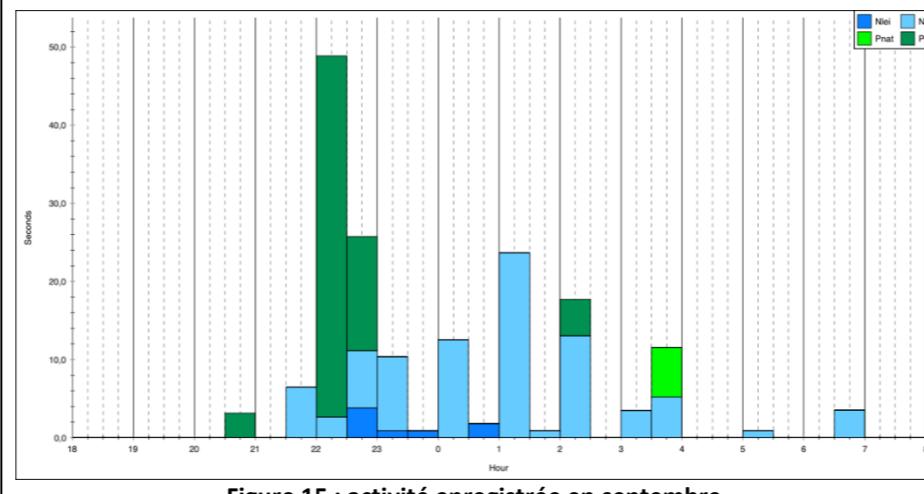


Figure 15 : activité enregistrée en septembre

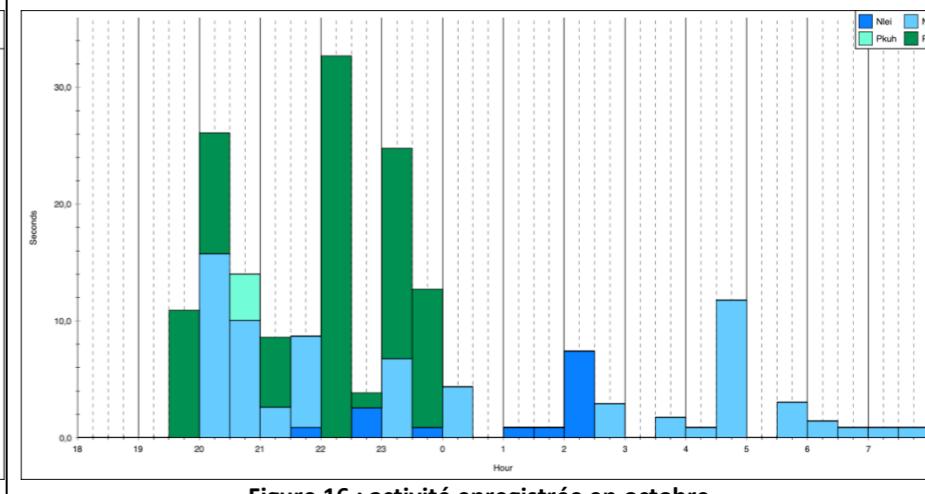


Figure 16 : activité enregistrée en octobre

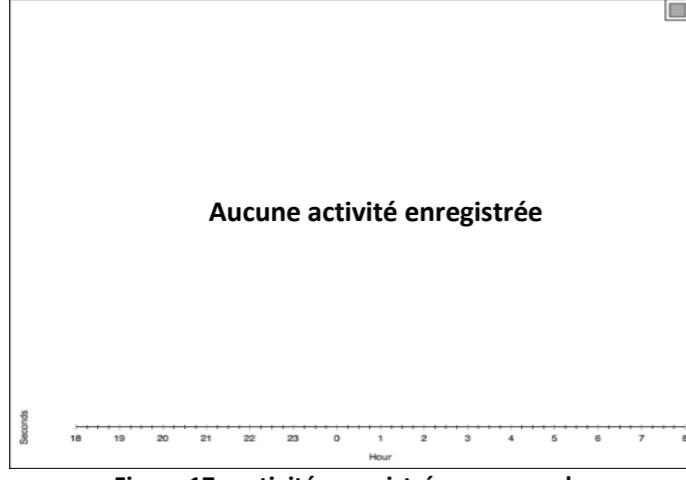


Figure 17 : activité enregistrée en novembre

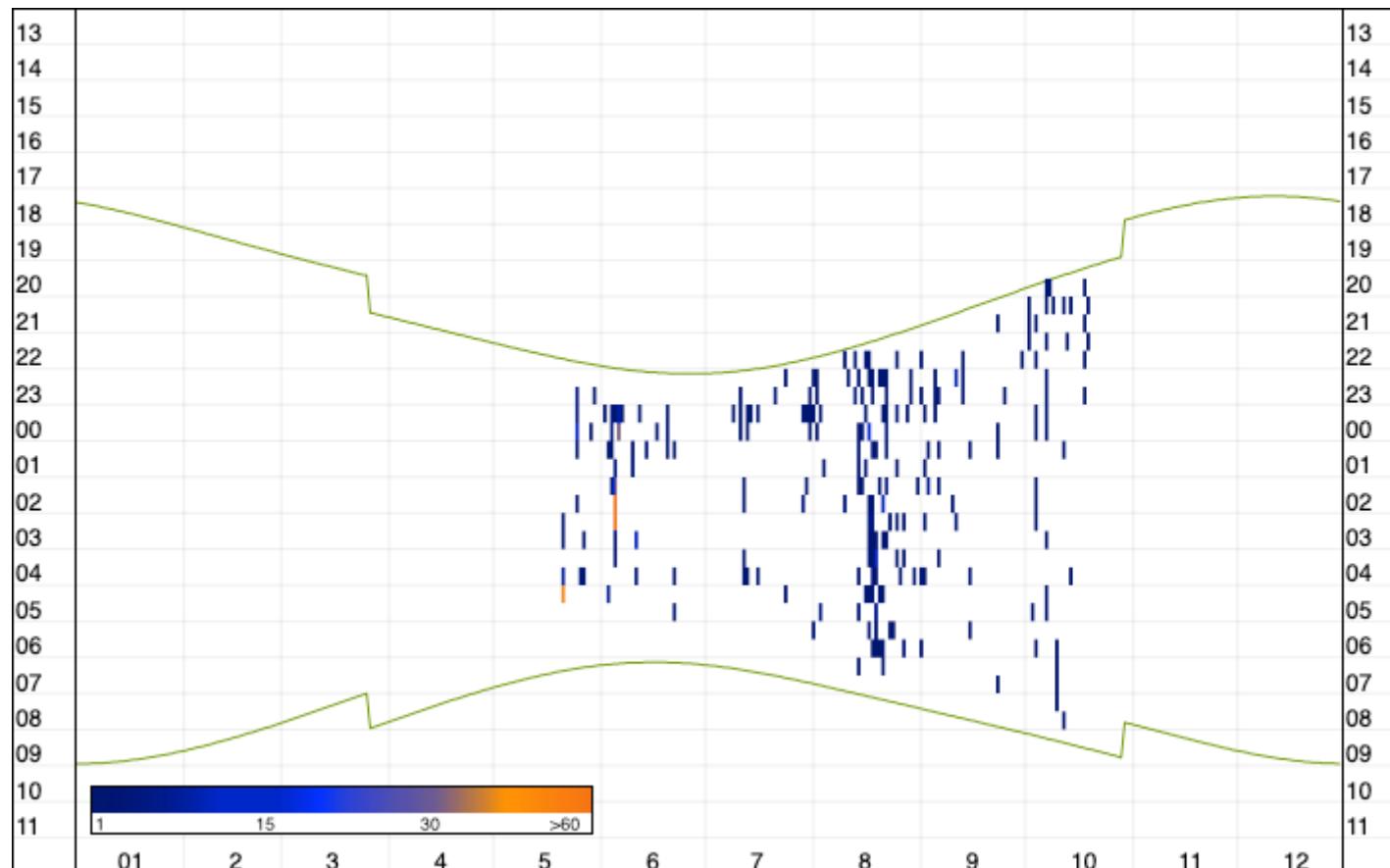


Figure 18 : activité enregistrée en fonction de l'heure (ordonnées) et du mois (abscisse).

Les couleurs des traits représentent le nombre de secondes cumulées par tranche horaire de 30 minutes. Les traits verts représentent les heures de lever et de coucher du soleil.

13.1.3 CORRELATION DE L'ACTIVITE AVEC LA VITESSE DE VENT

En 2022, l'activité a été enregistrée à partir d'une vitesse de vent de 0,8 m/s et jusqu'à 9,3 m/s. 90% de l'activité est comprise entre 0,8 m/s et 6,7 m/s.

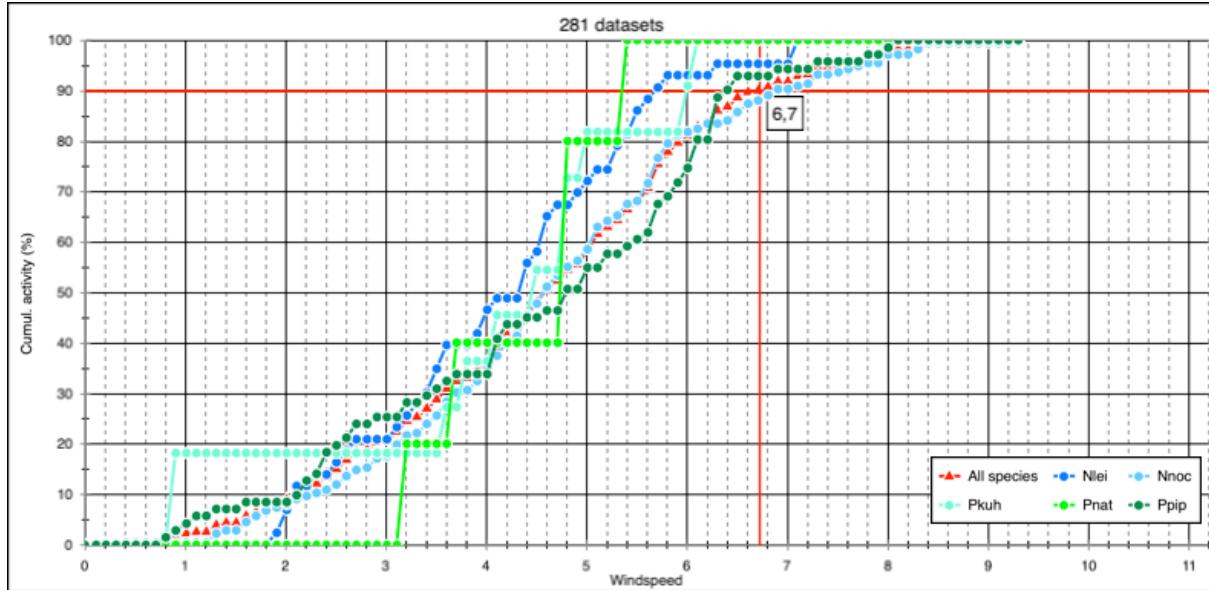


Figure 19 : corrélation entre l'activité des chiroptères et la vitesse du vent en m/s.

13.1.4 CORRELATION DE L'ACTIVITE AVEC LA TEMPERATURE

L'activité des chiroptères sur le parc du Houssa est comprise entre 10°C et 27°C. 90% de l'activité est comprise entre 10°C et 20,2°C.

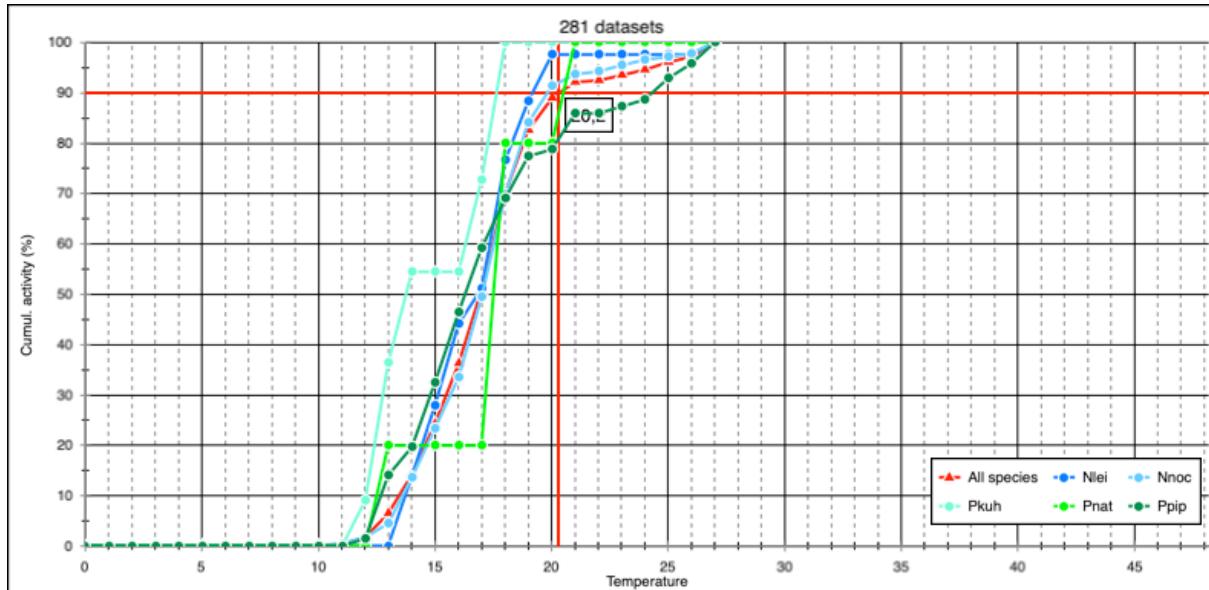


Figure 20 : corrélation entre la température et l'activité.

13.2 MORTALITE

Au total, deux cadavres de chiroptères et un individu vivant ont été découverts durant ce suivi de 26 passages sous les éoliennes du parc du Houssa. Tous les individus ont pu être identifiés jusqu'à l'espèce et ont été trouvés à des distances allant de 13 à 23 m par rapport au mât de l'éolienne.

Tableau 30 : mortalité des chiroptères

Passage	Semaine	Date	E1	E2	E3	E4	Néb. (%)	Temp. (°C)	Vent
1	20	18/05/22	-	-	-	-	100	27	faible
2	21	23/05/22	-	-	-	-	100	14	faible
3	22	30/05/22	1 Pipistrelle commune	-	1 Pipistrelle commune	-	0	21	faible
4	23	07/06/22	-	-	-	-	100	17	modéré
5	24	16/06/22	-	-	-	-	0	30	faible
6	25	22/06/22	-	-	-	-	75-100	21	faible
7	26	28/06/22	-	-	-	-	100	24	fort
8	27	05/07/22	-	-	-	-	0	25	modéré
9	28	12/07/22	-	-	-	-	0	38	faible
10	29	19/07/22	-	-	-	-	100	20	modéré
11	30	28/07/22	-	-	-	-	0-25	27	faible
12	31	04/08/22	-	-	-	-	0-25	26	faible
13	32	11/08/22	-	-	-	-	0	34	modéré
14	33	19/08/22	-	-	-	-	100	22	fort
15	34	25/08/22	-	-	-	-	100	22	fort
16	35	01/09/22	-	-	-	-	75-100	19	modéré
17	36	08/09/22	-	-	-	-	50	19	modéré
18	37	15/09/22	-	-	-	-	50	25	modéré
19	38	19/09/22	-	-	-	-	0-25	20	modéré
20	39	27/09/22	-	-	-	-	100	17	fort
21	40	05/10/22	-	-	-	-	75-100	18	modéré
22	41	10/10/22	-	-	-	-	100	19	faible
23	42	19/10/22	-	-	-	-	0	21	faible
24	43	26/10/22	-	-	1 Pipistrelle commune	-	100	15	faible
25	44	02/11/22	-	-	-	-	100	15	modéré
26	45	09/11/22	-	-	-	-	25-50	14	faible

Tableau 31 : informations concernant les cadavres trouvés

Date	Espèce	Sexe	Âge	État de l'individu	État du cadavre	Blessure visible	Cause présumée	Éolienne
30/05/22	Pipistrelle commune	F	Ad.	mort	frais	non	barotraumatisme	E3 23 m SE
30/05/22	Pipistrelle commune	Ind.	Ind.	mort	sec	non	barotraumatisme	E1 13 m NE
26/10/22	Pipistrelle commune	F	Ind.	vivant	-	non	-	E3 20 m N

13.2.1 ESPECES CONCERNEES

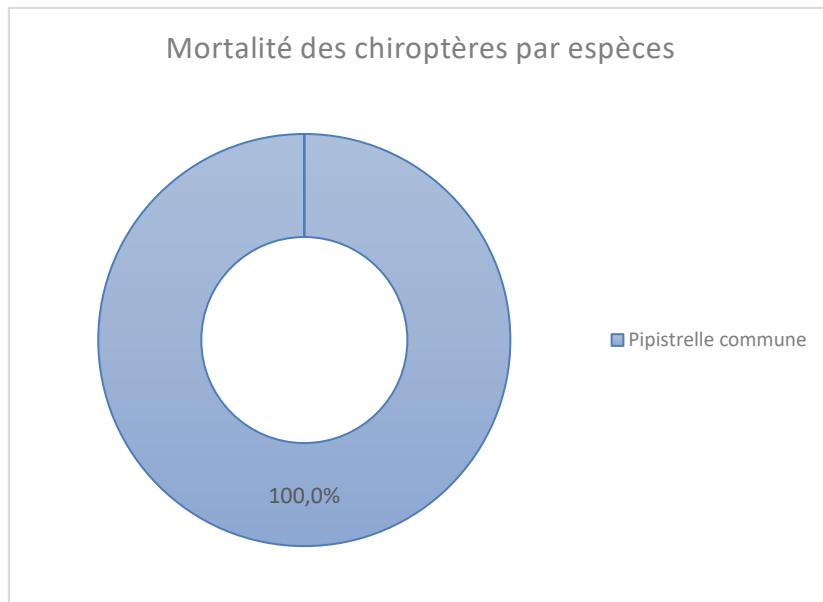


Figure 21 : proportion des espèces de chauves-souris découvertes

La Pipistrelle commune concentre 100 % de la mortalité des chiroptères de ce suivi avec deux cadavres. L'individu trouvé vivant est également une Pipistrelle commune.

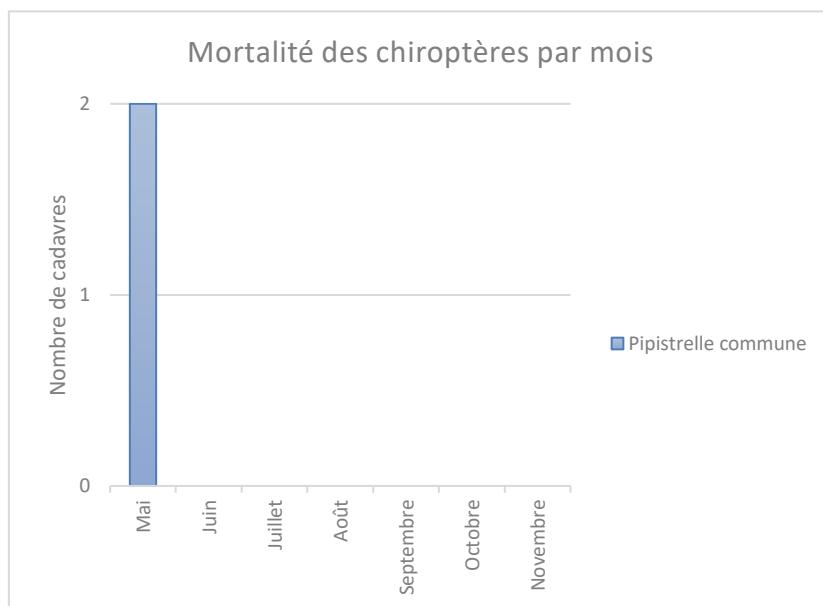


Figure 22 : mortalité par mois et par espèce

Les cadavres de Pipistrelle commune ont été trouvés au mois de mai. La Pipistrelle commune vivante a été trouvé au mois d'octobre.

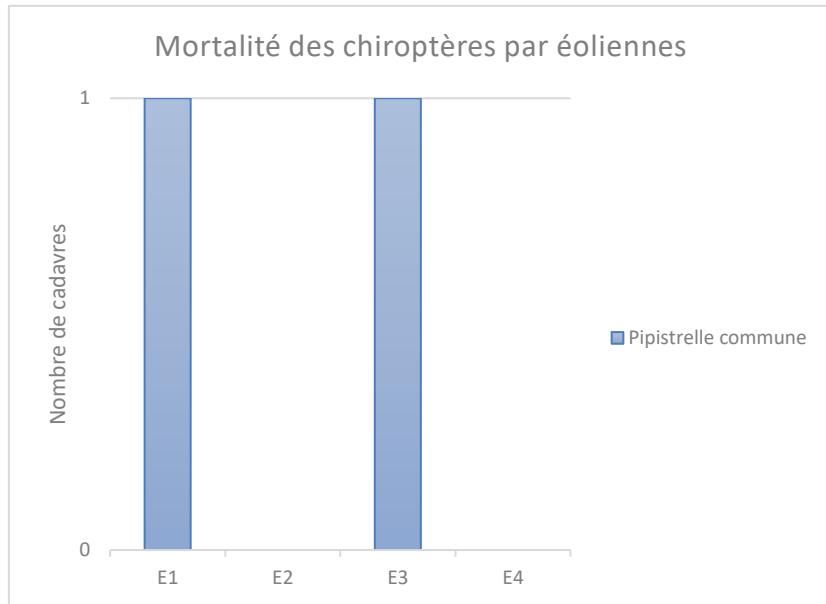


Figure 23 : mortalité par éolienne

Les cadavres ont été découverts sous E1 et E3. Aucun cadavre de chiroptère n'a été trouvé sous E2 et E4. La Pipistrelle commune vivante a été trouvée sous E3.

13.2.2 CAUSES DE LA MORTALITE

Il est difficile, et même parfois impossible, d'être catégorique au sujet des raisons qui ont provoqué la mort des chauves-souris observées sous les éoliennes. En effet, l'état de putréfaction ou de dessiccation d'un cadavre est parfois tel qu'à défaut d'autopsie vétérinaire approfondie, la cause de la mort ne peut être clairement identifiée, alors qu'il n'empêche pas forcément la diagnose ostéodentaire ou même le sexage de l'individu collecté.

Au vu de la distance où les cadavres ont été trouvés par rapport au mât de l'éolienne (13 et 23 mètres), il est très probable qu'ils soient morts par barotraumatisme (variation de la pression) en l'absence de blessure apparente.

La Pipistrelle commune retrouvée vivante le 26 octobre 2022 sous l'éolienne E3 a été confiée à la Clinique de la Faune Sauvage (Oniris) afin de maximiser ses chances de guérison. Etant très abattue et son état de santé s'améliorant lentement, l'équipe de la clinique a décidé de garder la Pipistrelle cet hiver pour hibernation et la relâchera dès que les conditions météorologiques le permettront.

13.2.3 STATUTS DES ESPECES IMPACTEES

Les statuts de protection et de menace des espèces impactées sont rappelés ci-dessous.

Tableau 32 : statuts de protection et de conservation des chauves-souris impactées

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR France (2017)	LR Bretagne (2015)	Responsabilité biologique régionale	Directive Habitats Faune Flore Annexe 2	Protection nationale (2007)	Indice de conservation	Indice de sensibilité	Indice de vulnérabilité
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT	LC	Mineure		art. 2	3	4	3,5

LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable

La **Pipistrelle commune** est classée « quasi menacée » (NT) sur la liste rouge de France et « en préoccupation mineure » (LC) sur la liste rouge de Bretagne. Elle possède un indice de sensibilité très élevé et un indice de vulnérabilité élevé.

13.3 ESTIMATION DE LA MORTALITE

L'estimation de la mortalité a été calculée à l'aide de 3 méthodes : Erickson, Jones, et Huso, conformément aux exigences du protocole national d'avril 2018.

Tableau 33 : estimation de la mortalité des chiroptères

CHIROPTÈRES														
N° Éolienne	Nombre de cadavres comptés		Taux de détection	Prospectabilité modérée	Coefficient correcteur surfacique	Intervalle entre les passages (jours)	Persistance modérée d'un cadavre (jours)	Taux de persistance		Intervalle effectif	Coefficient correcteur de l'intervalle	Nombre de cadavres estimé		
	Na	Nb						d	A	I	t	p (Jones)	p (Huso)	î
E1	1	0	0,78	0,55	1,82	7,00	3,43	0,36	0,43	6,87	0,98	5	7	6
E2	0	0	0,76	0,66	0,00	7,00	3,43	0,36	0,43	6,87	0,98	0	0	0
E3	1	0	0,79	0,45	2,22	7,00	3,43	0,36	0,43	6,87	0,98	6	8	7
E4	0	0	0,79	0,46	0,00	7,00	3,43	0,36	0,43	6,87	0,98	0	0	0
Parc	2	0	0,78	0,53	1,89	7,00	3,43	0,36	0,43	6,87	0,98	11	15	13

Les estimations du nombre de cadavres de chauves-souris sont les suivantes :

- ✓ 5 à 7 individus pour l'éolienne E1,
- ✓ 0 individu pour l'éolienne E2,
- ✓ 6 à 8 individus pour l'éolienne E3,
- ✓ 0 individu pour l'éolienne E4.

Soit entre 11 et 15 cas de mortalité pour l'ensemble du parc selon les formules.

Suivi environnemental post implantation d'éoliennes-Parc du Houssa

Pour information, les estimations calculées à partir de l'application EolApp sont présentées dans le tableau suivant avec leur intervalle de confiance à 95% (bornes à 2.5% et 97.5%) et les intervalles de confiance à 80% (bornes à 10% et 90%) (<https://shiny.cefe.cnrs.fr/eolapp/>).

Tableau 34 : estimations calculées avec EolApp

Formule	Médiane	IC 2.5	IC 97.5	IC 0.10	IC 0.90
Erickson	10.42	0.00	43.94	0.00	28.60
Huso	11.94	0.00	48.19	0.00	31.85
Winkelmann	28.55	0.00	180.82	0.00	103.32
Jones	14.23	0.00	68.95	0.00	41.51

13.4 MISE EN LIEN DE L'ACTIVITE ET DE LA MORTALITE

Nb : seule l'éolienne E1 a été équipée d'un enregistreur conformément au protocole en vigueur. Tous les cadavres sont représentés sur le graphique suivant. Toutefois, seuls les cadavres trouvés au niveau de cette éolienne font l'objet d'un commentaire.

Le cadavre trouvé sous E1 a été découvert en semaine 22, semaine où l'activité enregistrée est la plus forte sur le parc. L'activité des deux semaines précédentes est également soutenue.

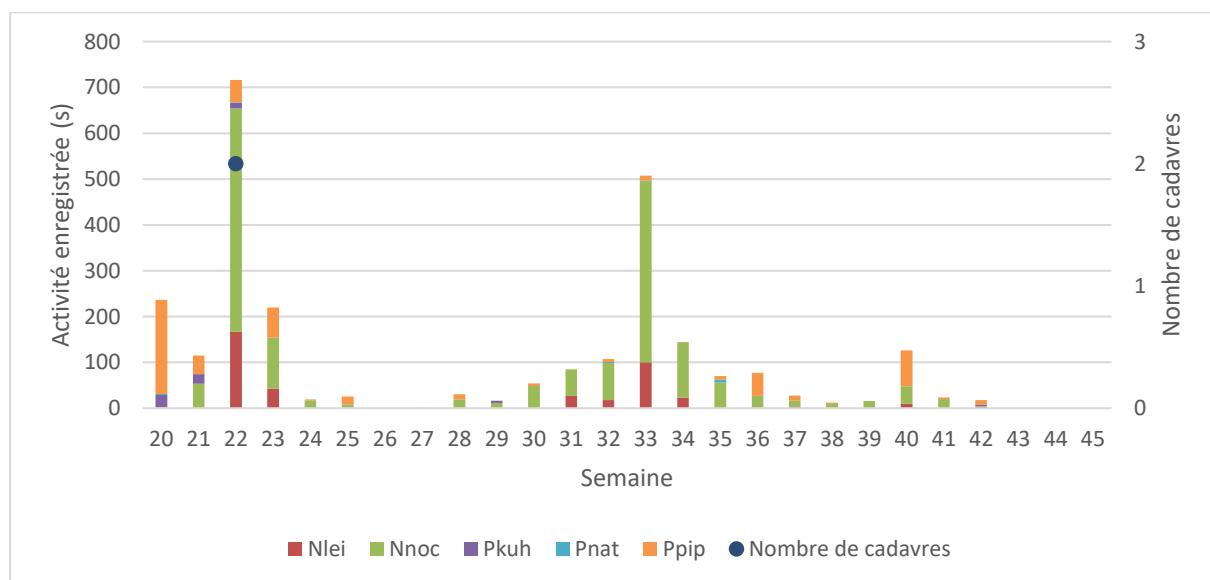


Figure 24 : graphique de comparaison entre la durée d'activité enregistrée et le nombre de cadavres découverts

14 AVIFAUNE

14.1 MORTALITE

Un cadavre d'oiseau a été découvert sous les éoliennes du parc du Houssa au cours des 26 passages réalisés lors de ce suivi. Il a été trouvé à 50 mètres du mât de l'éolienne et a pu être identifié jusqu'à l'espèce.

Tableau 35 : mortalité des oiseaux

Passage	Semaine	Date	E1	E2	E3		E4	Néb. (%)	Temp. (°C)	Vent
1	20	18/05/22	-	-	-		-	100	27	faible
2	21	23/05/22	-	-	-		-	100	14	faible
3	22	30/05/22	-	-	-		-	0	21	faible
4	23	07/06/22	-	-	-		-	100	17	modéré
5	24	16/06/22	-	-	-		-	0	30	faible
6	25	22/06/22	-	-	-		-	75-100	21	faible
7	26	28/06/22	-	-	-		-	100	24	fort
8	27	05/07/22	-	-	-		-	0	25	modéré
9	28	12/07/22	-	-	-		-	0	38	faible
10	29	19/07/22	-	-	-		-	100	20	modéré
11	30	28/07/22	-	-	-		-	0-25	27	faible
12	31	04/08/22	-	-	1 Martinet noir		-	0-25	26	faible
13	32	11/08/22	-	-	-		-	0	34	modéré
14	33	19/08/22	-	-	-		-	100	22	fort
15	34	25/08/22	-	-	-		-	100	22	fort
16	35	01/09/22	-	-	-		-	75-100	19	modéré
17	36	08/09/22	-	-	-		-	50	19	modéré
18	37	15/09/22	-	-	-		-	50	25	modéré
19	38	19/09/22	-	-	-		-	0-25	20	modéré
20	39	27/09/22	-	-	-		-	100	17	fort
21	40	05/10/22	-	-	-		-	75-100	18	modéré
22	41	10/10/22	-	-	-		-	100	19	faible
23	42	19/10/22	-	-	-		-	0	21	faible
24	43	26/10/22	-	-	-		-	100	15	faible
25	44	02/11/22	-	-	-		-	100	15	modéré
26	45	09/11/22	-	-	-		-	25-50	14	faible

Tableau 36 : tableau récapitulatif des distances au mât des oiseaux trouvés

Date	Espèce	Sexe	Âge	État de l'individu	État du cadavre	Blessure visible	Cause présumée	Éolienne	Lat	Lon
04/08/22	Martinet noir	Ind.	Juv.	fragments (plumes)	-	-	collision	E 50 3 SE	47,77913 6	- 2,290757

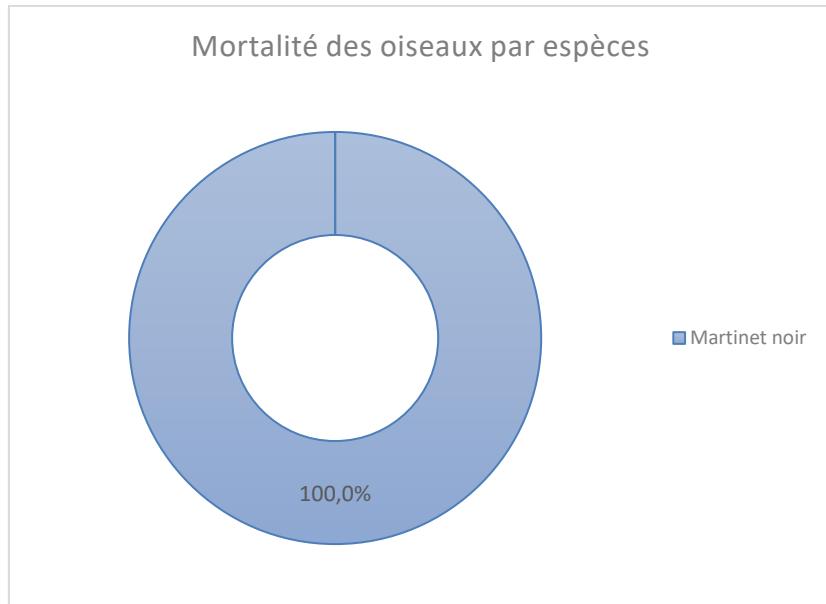


Figure 25 : proportion des espèces d'oiseaux découverts

Avec un cadavre, le Martinet noir représente 100% de la mortalité des oiseaux de ce suivi.

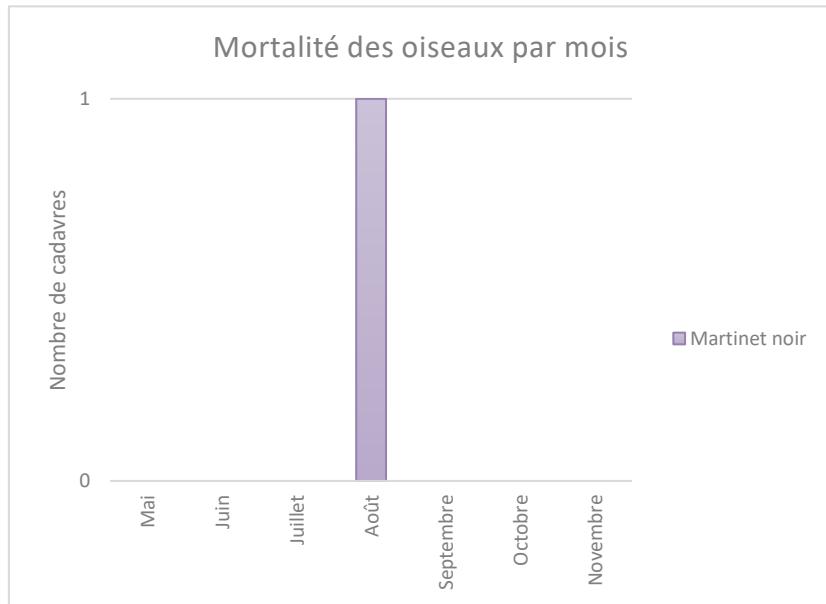


Figure 26 : mortalité par mois et par espèce

Le cadavre de Martinet noir a été découvert au mois d'août pendant la période de migration post nuptiale.

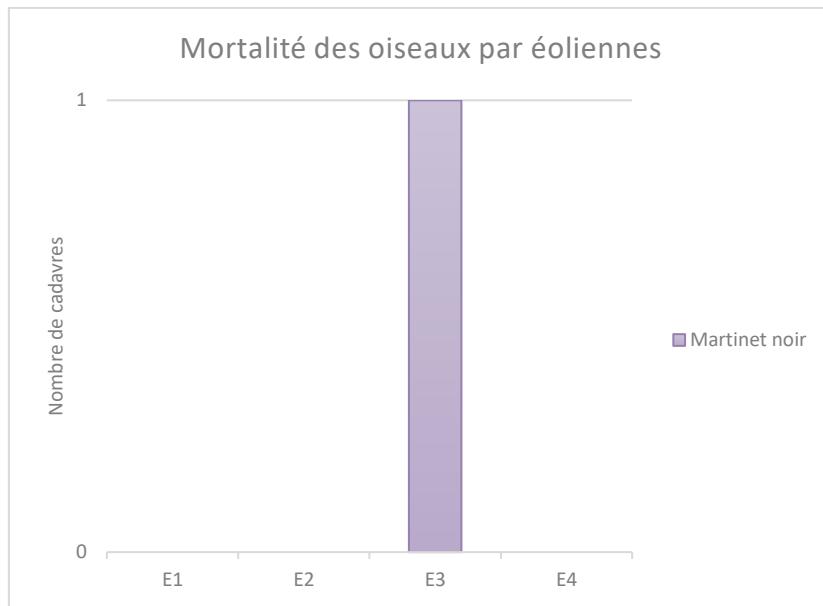


Figure 27 : mortalité par éoliennes

Le cadavre a été trouvé sous E3. Aucun cadavre d'oiseau n'a été trouvé sous E1, E2 et E4 lors de ce suivi.

14.2 CAUSES DE LA MORTALITE

Il est parfois difficile d'être catégorique au sujet des raisons qui ont provoqué la mort de l'avifaune observée sous les éoliennes. En effet, l'état de putréfaction ou de dessiccation d'un cadavre est parfois tel qu'à défaut d'autopsie vétérinaire approfondie, la cause de la mort ne peut être clairement identifiée.

Dans notre cas, la mortalité par collision avec les pales est fort probable au regard de la distance de découverte du cadavre par rapport au mât de l'éolienne (50 mètres).

14.3 STATUTS DES ESPECES IMPACTEES

Les statuts de protection et de menace des espèces impactées sont rappelés ci-dessous.

Le **Martinet noir** est classé « quasi menacé » (NT) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France et en « préoccupation mineure » (LC) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de Bretagne. Il est protégé en France et possède des indices de sensibilité et de vulnérabilité élevé.

Tableau 37 : statuts de protection et de conservation des oiseaux impactés

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux (2009)	Directive Oiseaux (2009)	Espèce protégée (2009)	LR FR Nicheur (2016)	LR BRE Nicheurs (2015)	Responsabilité biologique régionale	Indice de conservation	Indice de vulnérabilité	LR FR Hivernant (2011)	LR FR De passage (2011)	LR BRE Migrateur (2015)	Responsabilité biologique régionale	Indice de conservation	Indice de sensibilité	Indice de vulnérabilité
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		art. 3	NT	LC	mineure	3	3	3	-	DD	DD	Modérée	3	3	3

LR = Liste rouge. Les espèces menacées de disparition sont en CR, EN et VU

Statuts liste rouge = LC (préoccupation mineure), NT (quasi menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique), DD (données insuffisantes), NE (non évalué), NA (non applicable)

Espèces protégées : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

14.4 ESTIMATION DE LA MORTALITE

L'estimation de la mortalité a été calculée à l'aide de 3 méthodes : Erickson, Jones, et Huso, conformément aux exigences du protocole national d'avril 2018.

Tableau 38 : estimation de la mortalité des oiseaux

OISEAUX																
N° Éolienne	Nombre de cadavres comptés		Taux de détection	Prospectabilité modérée	Coefficient correcteur surfacique	Intervalle entre les passages (jours)	Persistante modérée d'un cadavre (jours)	Taux de persistance		Intervalle effectif	Coefficient correcteur de l'intervalle	Nombre de cadavres estimé				
	Na	Nb	d	A	I	t	p (Jones)	p (Huso)	î	ê	N (Erickson)	N (Jones)	N (Huso)			
E1	0	0	0,76	0,55	0,00	7,00	3,43	0,36	0,43	6,87	0,98	0	0	0		
E2	0	0	0,81	0,66	0,00	7,00	3,43	0,36	0,43	6,87	0,98	0	0	0		
E3	1	0	0,79	0,45	2,22	7,00	3,43	0,36	0,43	6,87	0,98	6	8	7		
E4	0	0	0,81	0,46	0,00	7,00	3,43	0,36	0,43	6,87	0,98	0	0	0		
Parc	1	0	0,79	0,53	1,89	7,00	3,43	0,36	0,43	6,87	0,98	6	8	7		

Les estimations du nombre de cadavres des oiseaux par éolienne sont les suivants :

- ✓ 0 individu pour l'éolienne E1,
- ✓ 0 individu pour l'éolienne E2,
- ✓ 6 à 8 individus pour l'éolienne E3,
- ✓ 0 individu pour l'éolienne E4.

Soit entre 6 et 8 cas de mortalité pour l'ensemble du parc sur la durée de ce suivi.

Pour information, les estimations calculées à partir de l'application EolApp sont présentées dans le tableau suivant avec leur intervalle de confiance à 95% (bornes à 2.5% et 97.5%) et les intervalles de confiance à 80% (bornes à 10% et 90%) (<https://shiny.cefe.cnrs.fr/eolapp/>).

Tableau 39 : estimations calculées avec EolApp

Formule	Médiane	IC 2.5	IC 97.5	IC 0.10	IC 0.90
Erickson	4.77	0.00	19.26	0.00	13.02
Huso	5.47	0.00	20.95	0.00	14.50
Winkelmann	13.21	0.00	82.55	0.00	47.17
Jones	6.50	0.00	30.20	0.00	18.84

15 COMPARAISON AVEC LES SUIVIS DE MORTALITE DES PARCS DE BRETAGNE

15.1 CHIROPTERES

La mortalité « brute » constatée pour les chiroptères sur le parc du Houssa est de deux cadavres. Par rapport aux données brutes des 68 études collectées en Bretagne, le parc se positionne en 33^{ème} position avec huit autres parcs.

Pour rappel les estimations de mortalité sont de **11 à 15 cadavres** pour le parc sur la durée du suivi.

Par rapport à la mortalité moyenne par éolienne et par visite, le parc du Houssa se positionne alors en 36^{ème} position.

Tableau 40 : nombre de cadavre de chauves-souris par éolienne et par visite

Parc du Houssa	Moyenne Bretagne 2011-2021 (68 rapports plus la présente étude)	Moyenne Bretagne 2011-2015 (19 rapports)	Moyenne Bretagne 2016-2018 (12 rapports)	Moyenne Bretagne 2019-2021 (37 rapports)
0,0192	0,0378	0,0080	0,0707	0,0430

Selon la méthode Ouest Am', le niveau de mortalité constaté pour les chiroptères sur le parc du Houssa est considéré comme modéré et non significatif pour le présent suivi.

15.2 AVIFAUNE

La mortalité « brute » constatée pour l'avifaune sur le parc du Houssa est d'un cadavre. Par rapport aux données brutes des 67 études collectées en Bretagne, le parc se positionne en 47^{ème} position avec 13 autres parcs.

Pour rappel les estimations sont de **6 à 8 cadavres** sur la durée du suivi pour le parc.

Par rapport à la mortalité moyenne par éolienne et par visite, le parc du Houssa se positionne alors en 49^{ème} position.

Tableau 41 : nombre de cadavre d'oiseaux par éolienne et par visite

Parc du Houssa	Moyenne Bretagne 2011-2021 (67 rapports plus la présente étude)	Moyenne Bretagne 2011-2015 (19 rapports)	Moyenne Bretagne 2016-2018 (11 rapports)	Moyenne Bretagne 2019-2021 (37 rapports)
0,0096	0,0314	0,0177	0,0300	0,0394

Selon la méthode Ouest Am', le niveau de mortalité constaté pour les oiseaux sur le parc du Houssa est modéré et non significatif en nombre d'individus impactés.

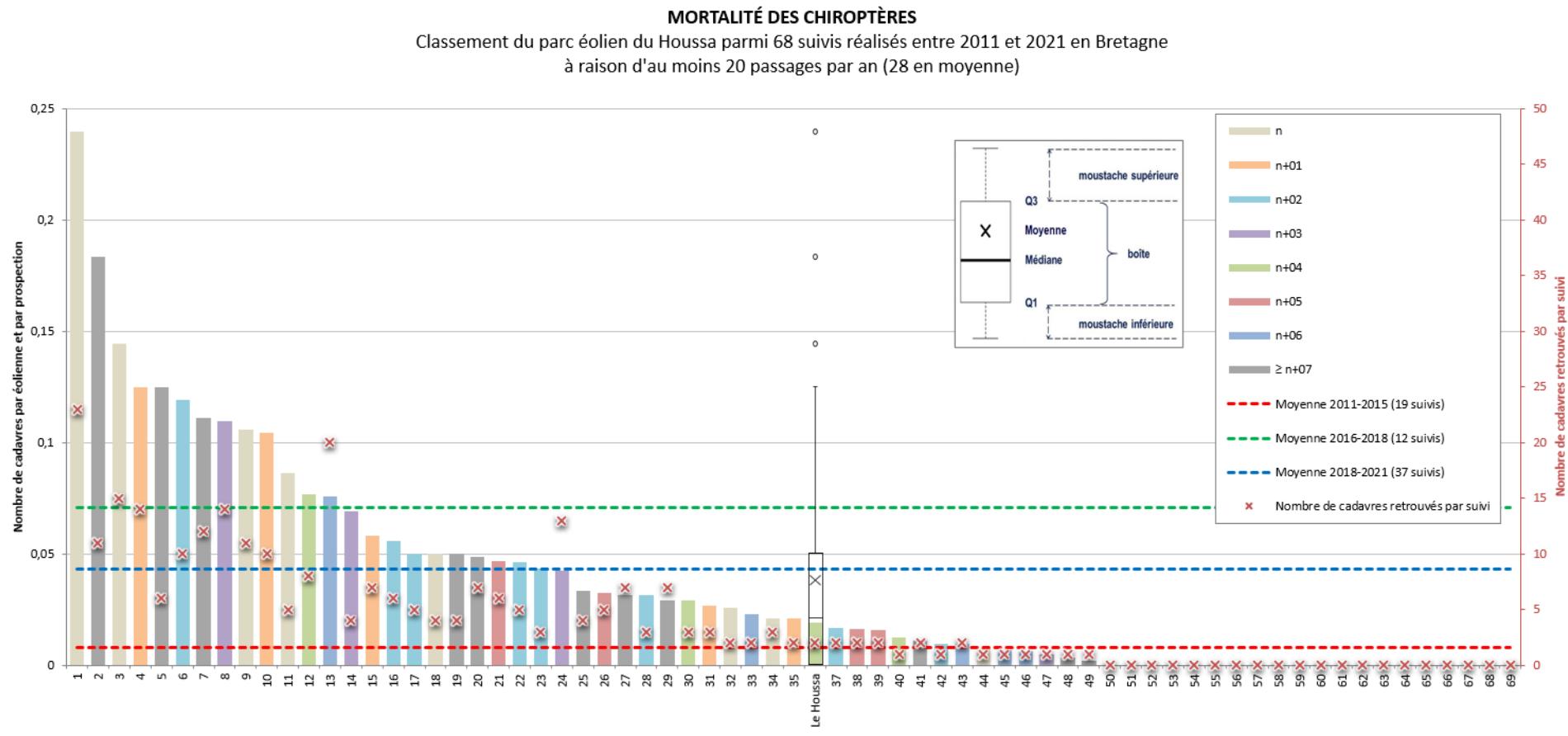


Figure 28 : intégration du parc du Houssa dans un histogramme de mortalité des chiroptères par éolienne et par passage.

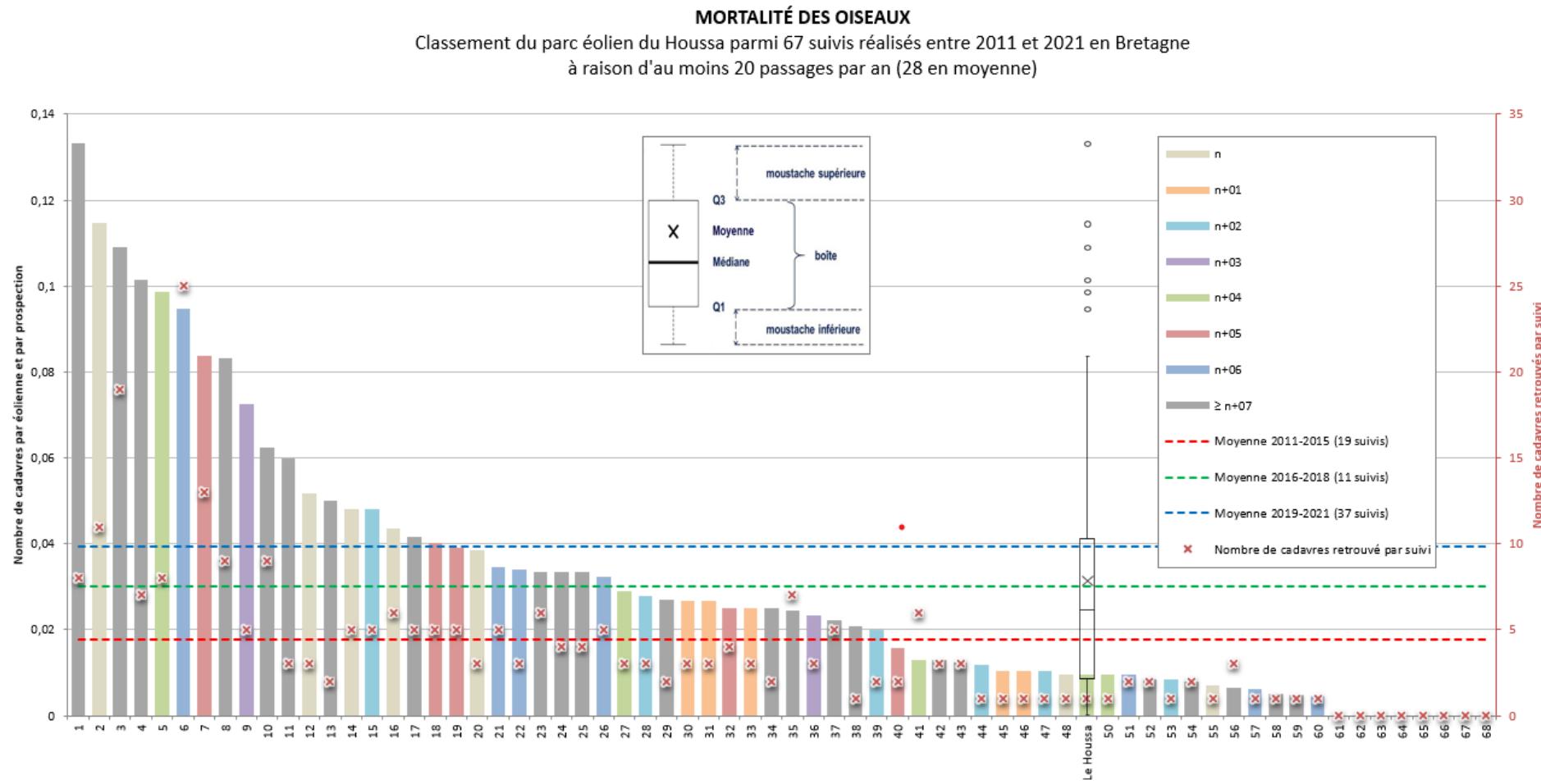


Figure 29 : intégration du parc du Houssa dans un histogramme de mortalité des oiseaux par éolienne et par passage.

CONCLUSION

Concernant les chiroptères, la mortalité n'est pas supérieure à la moyenne régionale par rapport aux autres parcs de la région et aucune espèce classée VU ou de statut supérieur n'a été impactée.

Cependant, au vu de la forte activité de la Noctule commune (VU) au mois de mai et de la date de découverte des deux cadavres de Pipistrelle commune (30/05/22), nous proposons d'étendre la période de bridage actuellement mis en place sur la deuxième moitié du mois de mai à partir de 2023.

Rappel du bridage actuellement en place :

- ✓ toutes les éoliennes
- ✓ du 1^{er} juin au 15 octobre,
- ✓ du coucher du soleil jusqu'à 30 minutes avant le lever du jour,
- ✓ lorsque les températures sont supérieures à 12°C,
- ✓ lorsque la vitesse de vent est inférieure ou égale à 6,5m/s.

La proposition de nouveau bridage à partir de 2023 (paramètres modifiés en caractère gras) correspond à 90% de l'activité enregistrée :

- ✓ toutes les éoliennes
- ✓ **du 15 mai au 15 octobre,**
- ✓ du coucher du soleil jusqu'à 30 minutes avant le lever du jour,
- ✓ lorsque les températures sont supérieures à 12°C,
- ✓ lorsque la vitesse de vent est inférieure ou égale à 6,5m/s.

Concernant les oiseaux, la mortalité est inférieure à la moyenne régionale. L'impact est **modéré et non significatif** pour le nombre d'individus. Toutefois, le Martinet noir est une espèce protégée et est régulièrement impacté en Bretagne et plus généralement en France. Nous proposons donc l'installation de deux nichoirs à Martinet noir à plus de 500 m des éoliennes pour favoriser la nidification de cette espèce qui est tributaire des constructions humaines pour sa nidification.

Le prochain suivi environnemental pourra être réalisé en année n+10 après la mise en service.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : carte de localisation du parc du Houssa	6
Figure 2 : schéma de prospection sous les éoliennes	10
Figure 3 : photographies d'exemples de prospectabilité avec des détectabilités différentes (hors site) .	12
Figure 4 : interprétation d'une boîte à moustaches (www.ilovestatistics.be).....	21
Figure 5 : carte des habitats à proximité des aires de prospection	27
Figure 6 : carte du contexte environnemental du parc du Houssa	29
Figure 7 : évolution de la prospectabilité au cours du suivi.....	31
Figure 8 : nombres de secondes enregistrées pour toutes les espèces recensées lors du suivi.....	32
Figure 9 : activité enregistrée sur l'ensemble du suivi par semaine.	33
Figure 10 : activité enregistrée en fonction de l'heure de la nuit sur l'ensemble de la période d'enregistrements.	34
Figure 11 : activité enregistrée en mai.....	37
Figure 12 : activité enregistrée en juin.....	37
Figure 13 : activité enregistrée en juillet.....	37
Figure 14 : activité enregistrée en août	37
Figure 15 : activité enregistrée en septembre	37
Figure 16 : activité enregistrée en octobre	37
Figure 17 : activité enregistrée en novembre	37
Figure 18 : activité enregistrée en fonction de l'heure (ordonnées) et du mois (abscisse).....	38
Figure 19 : corrélation entre l'activité des chiroptères et la vitesse du vent en m/s.....	39
Figure 20 : corrélation entre la température et l'activité.	39
Figure 21 : proportion des espèces de chauves-souris découvertes	41
Figure 22 : mortalité par mois et par espèce	41
Figure 23 : mortalité par éolienne.....	42
Figure 24 : graphique de comparaison entre la durée d'activité enregistrée et le nombre de cadavres découverts	44
Figure 25 : proportion des espèces d'oiseaux découverts	46

Figure 26 : mortalité par mois et par espèce	46
Figure 27 : mortalité par éoliennes	47
Figure 28 : intégration du parc du Houssa dans un histogramme de mortalité des chiroptères par éolienne et par passage.....	51
Figure 29 : intégration du parc du Houssa dans un histogramme de mortalité des oiseaux par éolienne et par passage.....	52

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: parc éolien du Houssa.....	5
Tableau 2: classes d'activité des chiroptères en nacelle en fonction des quantiles	9
Tableau 3: fréquence de prospection par mois.....	10
Tableau 4 : classes de niveau de prospectsabilité	11
Tableau 5 : formules d'estimation de la mortalité	13
Tableau 6 : patrimonialité et indice de conservation des chiroptères.....	14
Tableau 7 : évaluation du niveau de sensibilité EUROBATS - chiroptères	15
Tableau 8 : évaluation du niveau de sensibilité selon la mortalité réelle en Europe.....	15
Tableau 9 : évaluation du niveau de risque – chiroptères	16
Tableau 10 : niveau de patrimonialité des oiseaux en période de nidification	17
Tableau 11 : niveau de patrimonialité des oiseaux en période de migration et d'hivernage.....	18
Tableau 12 : niveau de sensibilité des oiseaux en fonction du nombre de cadavres en Europe.....	18
Tableau 13 : définition du niveau de vulnérabilité pour les espèces en période de nidification.....	19
Tableau 14 : définition du niveau de vulnérabilité pour les espèces en période migratoire et hivernale	19
Tableau 15 : classes de niveau de mortalité.....	21
Tableau 16 : classes de niveau de mortalité et significativité	21
Tableau 17 : nombre de cadavres constaté et estimé pour l'ensemble du parc lors des suivis de mortalité précédents	23
Tableau 18 : rappel des conclusions des suivis précédents	23
Tableau 19 : zonages environnementaux dans un rayon de 5 km autour du parc	28
Tableau 20 : indice d'efficacité d'observation.....	30
Tableau 21 : indice de persistance utilisé pour calculer les estimations de mortalité	30
Tableau 22 : statuts de protection et de conservation des chauves-souris recensées.....	33
Tableau 23 : niveau d'activité global et par espèce	34
Tableau 24 : niveau d'activité par espèce en mai	35
Tableau 25 : niveau d'activité par espèce en juin	35

Tableau 26 : niveau d'activité par espèce en juillet	35
Tableau 27 : niveau d'activité par espèce en août.....	35
Tableau 28 : niveau d'activité par espèce en septembre.....	35
Tableau 29 : niveau d'activité par espèce en octobre.....	36
Tableau 30 : mortalité des chiroptères	40
Tableau 31 : informations concernant les cadavres trouvés.....	41
Tableau 32 : statuts de protection et de conservation des chauves-souris impactées	43
Tableau 33 : estimation de la mortalité des chiroptères	43
Tableau 34 : estimations calculées avec EolApp	44
Tableau 35 : mortalité des oiseaux.....	45
Tableau 36 : tableau récapitulatif des distances au mât des oiseaux trouvés.....	45
Tableau 37 : statuts de protection et de conservation des oiseaux impactés	48
Tableau 38 : estimation de la mortalité des oiseaux.....	48
Tableau 39 : estimations calculées avec EolApp	49
Tableau 40 : nombre de cadavre de chauves-souris par éolienne et par visite	50
Tableau 41 : nombre de cadavre d'oiseaux par éolienne et par visite	50

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DE PROSPECTABILITE ET DETECTABILITE

E1			Déetectabilité (%)			Prospectabilité (%)	
Passage	Semaine	Date	D1	D2	D3	Réelle	Improspectable
1	20	18/05/22	12	43	0	55	45
2	21	23/05/22	12	43	0	55	45
3	22	30/05/22	12	43	0	55	45
4	23	07/06/22	12	43	0	55	45
5	24	16/06/22	12	43	0	55	45
6	25	22/06/22	12	43	0	55	45
7	26	28/06/22	12	43	0	55	45
8	27	05/07/22	12	43	0	55	45
9	28	12/07/22	12	43	0	55	45
10	29	19/07/22	12	43	0	55	45
11	30	28/07/22	12	43	0	55	45
12	31	04/08/22	12	43	0	55	45
13	32	11/08/22	12	43	0	55	45
14	33	19/08/22	12	43	0	55	45
15	34	25/08/22	12	43	0	55	45
16	35	01/09/22	12	43	0	55	45
17	36	08/09/22	12	43	0	55	45
18	37	15/09/22	12	43	0	55	45
19	38	19/09/22	12	43	0	55	45
20	39	27/09/22	12	43	0	55	45
21	40	05/10/22	12	43	0	55	45
22	41	10/10/22	12	43	0	55	45
23	42	19/10/22	12	43	0	55	45
24	43	26/10/22	12	43	0	55	45
25	44	02/11/22	12	43	0	55	45
26	45	09/11/22	12	43	0	55	45

Passage	Semaine	Date	DéTECTABILITÉ (%)			PROSPECTABILITÉ (%)	
			D1	D2	D3	Réelle	Improspectable
1	20	18/05/22	24	26	0	50	50
2	21	23/05/22	24	26	0	50	50
3	22	30/05/22	24	26	0	50	50
4	23	07/06/22	24	26	0	50	50
5	24	16/06/22	24	26	0	50	50
6	25	22/06/22	24	26	0	50	50
7	26	28/06/22	24	26	0	50	50
8	27	05/07/22	24	26	0	50	50
9	28	12/07/22	24	61	0	85	15
10	29	19/07/22	24	61	0	85	15
11	30	26/07/22	24	61	0	85	15
12	31	04/08/22	24	61	0	85	15
13	32	11/08/22	24	61	0	85	15
14	33	19/08/22	24	61	0	85	15
15	34	25/08/22	47	38	0	85	15
16	35	01/09/22	47	38	0	85	15
17	36	08/09/22	47	38	0	85	15
18	37	15/09/22	47	38	0	85	15
19	38	19/09/22	47	38	0	85	15
20	39	27/09/22	24	35	26	85	15
21	40	05/10/22	24	6	20	50	50
22	41	10/10/22	24	6	20	50	50
23	42	19/10/22	24	6	20	50	50
24	43	26/10/22	24	6	20	50	50
25	44	02/11/22	24	6	20	50	50
26	45	09/11/22	24	6	20	50	50

E3			Déetectabilité (%)			Prospectabilité (%)	
Passage	Semaine	Date	D1	D2	D3	Réelle	Improspectable
1	20	18/05/22	17	28	0	45	55
2	21	23/05/22	17	28	0	45	55
3	22	30/05/22	17	28	0	45	55
4	23	07/06/22	17	28	0	45	55
5	24	16/06/22	17	28	0	45	55
6	25	22/06/22	17	28	0	45	55
7	26	28/06/22	17	28	0	45	55
8	27	05/07/22	17	28	0	45	55
9	28	12/07/22	17	28	0	45	55
10	29	19/07/22	17	28	0	45	55
11	30	26/07/22	17	28	0	45	55
12	31	04/08/22	17	28	0	45	55
13	32	11/08/22	17	28	0	45	55
14	33	19/08/22	17	28	0	45	55
15	34	25/08/22	17	28	0	45	55
16	35	01/09/22	17	28	0	45	55
17	36	08/09/22	17	28	0	45	55
18	37	15/09/22	17	28	0	45	55
19	38	19/09/22	17	28	0	45	55
20	39	27/09/22	17	28	0	45	55
21	40	05/10/22	17	28	0	45	55
22	41	10/10/22	17	28	0	45	55
23	42	19/10/22	17	28	0	45	55
24	43	26/10/22	17	28	0	45	55
25	44	02/11/22	17	28	0	45	55
26	45	09/11/22	17	28	0	45	55

E4			Déetectabilité (%)			Prospectabilité (%)	
Passage	Semaine	Date	D1	D2	D3	Réelle	Improspectable
1	20	18/05/22	21	25	0	46	54
2	21	23/05/22	21	25	0	46	54
3	22	30/05/22	21	25	0	46	54
4	23	07/06/22	21	25	0	46	54
5	24	16/06/22	21	25	0	46	54
6	25	22/06/22	21	25	0	46	54
7	26	28/06/22	21	25	0	46	54
8	27	05/07/22	21	25	0	46	54
9	28	12/07/22	21	25	0	46	54
10	29	19/07/22	21	25	0	46	54
11	30	26/07/22	21	25	0	46	54
12	31	04/08/22	21	25	0	46	54
13	32	11/08/22	21	25	0	46	54
14	33	19/08/22	21	25	0	46	54
15	34	25/08/22	21	25	0	46	54
16	35	01/09/22	21	25	0	46	54
17	36	08/09/22	21	25	0	46	54
18	37	15/09/22	21	25	0	46	54
19	38	19/09/22	21	25	0	46	54
20	39	27/09/22	21	25	0	46	54
21	40	05/10/22	21	25	0	46	54
22	41	10/10/22	21	25	0	46	54
23	42	19/10/22	21	25	0	46	54
24	43	26/10/22	21	25	0	46	54
25	44	02/11/22	21	25	0	46	54
26	45	09/11/22	21	25	0	46	54

ANNEXE 2 : TABLEAU DE MORTALITE DES CHAUVES-SOURIS EN EUROPE _ TOBIAS DÜRR

Mortalité des Chauves-souris sous les éoliennes en Europe
Compilation : Tobias Dürr ; Mise à jour : 17. Juin 2022

Nom vernaculaire	Nom scientifique	A	BE	CH	CR	CZ	D	DK	E	EST	FI	FR	GR	IT	LV	NL	N	P	PL	RO	S	UK	Eur
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2	28	6	5	16	780		211			1124	0	1		15	323	5	6	1	46	2569	

A = Autriche ; **BE** = Belgique ; **BG** = Bulgarie ; **CH** = Suisse ; **CR** = Croatie ; **CZ** = République tchèque ; **D** = Allemagne ; **DK** = Danemark ; **E** = Espagne ; **EST** = Estonie ; **F** = Finland ; **FR** = France ; **GB** = Grande Bretagne ; **GR** = Grèce ; **NL** = Pays-Bas ; **N** = Norvège ; **P** = Portugal ; **PL** = Pologne ; **RO** = Roumanie ; **S** = Suède

ANNEXE 3 : TABLEAU DE MORTALITE DES OISEAUX EN EUROPE – TOBIAS DÜRR

Mortalité des Oiseaux sous les éoliennes en Europe
Compilation : Tobias Dürr ; Mise à jour : 17. Juin 2022

Espèces	A	B	B	C	C	C	C	D	D	E	ES	F	FR	G	G	L	N	N	PT	P	R	S	Eur
	A	E	G	H	R	Y	Z	D	K	E	T	F	FR	G	B	R	X	L	N	L	O	S	
Martinet noir <i>Apus apus</i>	1 4	4	1		2	16 8	1 5	7 3		15 2		5 8		1 8			5 3		1 8		3 6	44 6	

A = Autriche ; **BE** = Belgique ; **BG** = Bulgarie ; **CH** = Suisse ; **CR** = Croatie ; **CZ** = République tchèque ; **D** = Allemagne ; **DK** = Danemark ; **E** = Espagne ; **EST** = Estonie ; **F** = Finland ; **FR** = France ; **GB** = Grande Bretagne ; **GR** = Grèce ; **NL** = Pays-Bas ; **N** = Norvège ; **P** = Portugal ; **PL** = Pologne ; **RO** = Roumanie ; **S** = Suède

ANNEXE 4 : FICHES DE SUIVI DE MORTALITE DES CHAUVES-SOURIS

SUIVI DE MORTALITÉ		FICHE CHIROPTÈRE n°	22-0035_220530_PIPPIP_E3_LH
Nom du parc éolien : Le Houssa		Code étude : AF-22-0035	
Éoliennes n° E3	Date : 30/05/2022	Heure : 10h42	Nom du découvreur : Laurie HUBERT
Localisation de la découverte : Coordonnées GPS Latitude : 47,779000 Longitude : -2,291000 Distance au mât de l'éolienne : 23 m Orientation par rapport à l'éolienne : Sud-est Couverture végétale (type, hauteur, densité, etc.) : Peu dense, 10 à 50 cm			
Description et identification : Ordre : Chiroptera Famille : Vespertilionidae Genre et espèce : Pipistrelle commune Nom scientifique : <i>Pipistrellus pipistrellus</i>			
Âge : <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Immature <input type="checkbox"/> Juvénile <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé			
Sexe : <input type="checkbox"/> Mâle <input checked="" type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/> Indéterminé			
État de l'individu : <input type="checkbox"/> Vivant (blessé) <input checked="" type="checkbox"/> Mort (cadavre entier) <input type="checkbox"/> Blessure apparente : <input type="checkbox"/> Fragment(s) :			
État du cadavre : <input checked="" type="checkbox"/> Frais <input type="checkbox"/> En cours de décomposition <input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/> Décomposé <input type="checkbox"/> Prédaté			
Cause présumée de la mort : <input type="checkbox"/> Collision <input checked="" type="checkbox"/> Barotraumatisme <input type="checkbox"/> Projection			
Commentaires :			

SUIVI DE MORTALITÉ		FICHE CHIROPTÈRE n°	22-0035_220530_PIPPIP_E1_LH
Nom du parc éolien : Le Houssa		Code étude : AF-22-0035	
Éoliennes n° E1	Date : 30/05/2022	Heure : 11h11	Nom du découvreur : Laurie HUBERT
Localisation de la découverte : Coordonnées GPS Latitude : 47,783000 Longitude : -2,299000 Distance au mât de l'éolienne : 13 m Orientation par rapport à l'éolienne : Nord-est Couverture végétale (type, hauteur, densité, etc.) : Graviers			
Description et identification : Ordre : Chiroptera Famille : Vespertilionidae Genre et espèce : Pipistrelle commune Nom scientifique : <i>Pipistrellus pipistrellus</i>			
Âge : <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Immature <input type="checkbox"/> Juvénile <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé			
Sexe : <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé			
État de l'individu : <input type="checkbox"/> Vivant (blessé) <input checked="" type="checkbox"/> Mort (cadavre entier) <input type="checkbox"/> Blessure apparente : <input type="checkbox"/> Fragment(s) :			
État du cadavre : <input type="checkbox"/> Frais <input type="checkbox"/> En cours de décomposition <input checked="" type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/> Décomposé <input type="checkbox"/> Prédaté			
Cause présumée de la mort : <input type="checkbox"/> Collision <input checked="" type="checkbox"/> Barotraumatisme <input type="checkbox"/> Projection			
Commentaires :			

ANNEXE 5 : FICHES DE SUIVI DE MORTALITE DES OISEAUX

SUIVI DE MORTALITÉ		FICHE OISEAU n°	22-0035_220804_APUAPU_E3_LH
Nom du parc éolien : Le Houssa		Code étude : AF-22-0035	
Éoliennes n° E3	Date : 04/08/2022	Heure : 15h18	Nom du découvreur : Laurie HUBERT
Localisation de la découverte : Coordonnées GPS Latitude : 47,779136 Longitude : -2,290757			
Distance au mât de l'éolienne : 50 m Orientation par rapport à l'éolienne : Sud-est Couverture végétale (type, hauteur, densité, etc.) : Plateforme			
Description et identification :			
Ordre : Apodiformes Famille : Apodidés Genre et espèce : Martinet noir Nom scientifique : <i>Apus apus</i>			
Âge : <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Immature <input checked="" type="checkbox"/> Juvénile <input type="checkbox"/> Indéterminé			
Sexe : <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé			
État de l'individu : <input type="checkbox"/> Vivant (blessé) <input type="checkbox"/> Mort (cadavre entier) <input type="checkbox"/> Blessure apparente : <input checked="" type="checkbox"/> Fragment(s) : plumes			
État du cadavre : <input type="checkbox"/> Frais <input type="checkbox"/> En cours de décomposition <input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/> Décomposé <input type="checkbox"/> Prédaté			
Cause présumée de la mort : <input checked="" type="checkbox"/> Collision <input type="checkbox"/> Barotraumatisme <input type="checkbox"/> Projection			
Commentaires :			